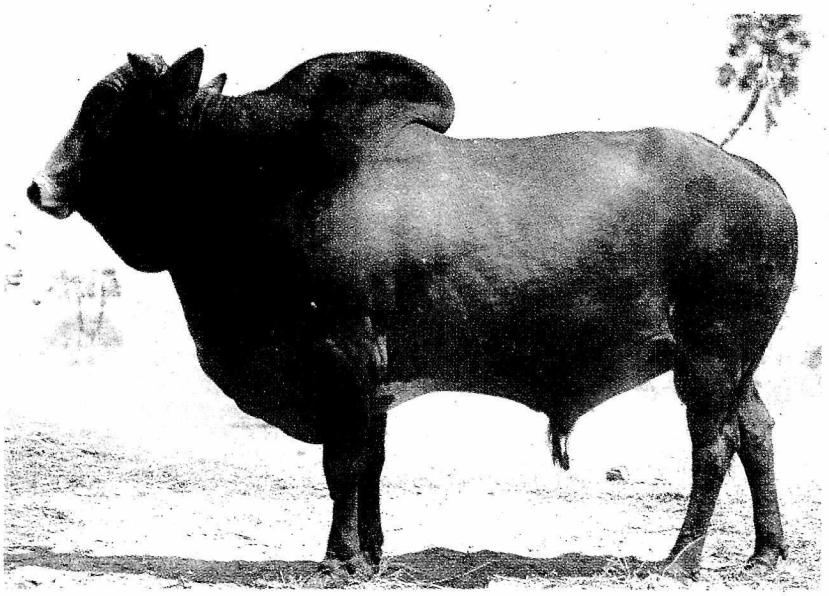
REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES

DOCUMENT CADRE POUR LA RELANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE AU NIGER

ETAT DES LIEUX, AXES D'INTERVENTION ET PROGRAMMES PRIORITAIRES



Novembre 2001

REPUBLIQUE DU NIGER

MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES

DOCUMENT CADRE POUR LA

RELANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE AU NIGER

ETAT DES LIEUX, AXES D'INTERVENTION ET PROGRAMMES PRIORITAIRES

NOVEMBRE 2001

1.2.1.1. Les ressources animales 25
1.2.1.2. Les ressources alimentaires 25
1.2.1.3. Les ressources humaines 25
1.2.2. L'élevage et la gestion des ressources naturelles 26
1.2.2.1 L'insécurité foncière des éleveurs 27
1.2.2.2.L'insécurité économique et sociale 28
1.2.2.3. La dégradation des conditions alimentaires du cheptel 29
1.2.3. La santé animale 30
1.2.4. La satisfaction de la demande 32
1.2.5. L'Organisation des acteurs 33
1.2.6. Les infrastructures de base 34
1.2.7. Problèmes d'ordre institutionnel et juridique 38
1.2.8. des problèmes par filière et catégorie d'opérateurs 40
1.3. Atouts, acquis et opportunités de l'élevage au Niger 41
1.3.1. Des ressources naturelles abondantes et un milieu propice au développement des 41
productions animales 41
1.3.2. Des ressources humaines déjà empreintes d'une forte culture d'élevage et motivées 41
pour la promotion de ce secteur 41
1.3.3. Un cadre politique incitatif 41
1.3.4. Un contexte économique et des avantages comparatifs favorables 42
1.3.6. Des opportunités intéressantes 43
DEUXIEME PARTIE: AXES D'INTERVENTION 44
2.1. Rappel du cadre d'orientation générale de la politique de développement du gouvernement 44
2.2. Les finalités et les objectifs du secteur de l'élevage 46
2.2.1. Les finalités 46
2.2.2. Objectifs généraux 47
2.2.3. Les objectifs spécifiques 47
2.2.4. Objectifs quantifiés 48
2.2.5.. Les impacts attendus 50
2.3. LES AXES D'INTERVENTION 51
AXE 1. AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET 52
VALORISATION DES ZONES A VOCATION PASTORALE 52
a) Actualiser et élaborer les textes de lois dont le code pastoral 52
b) Promouvoir des zones d'accueil, des zones de repli et des pistes à bétail 54
AXE.2. AMELIORATION DE LA SANTE ANIMALE 56
a) Améliorer la connaissance sur des maladies animales 56
b) Renforcer la lutte contre les principales épizooties 56

3.2. Programme d'accroissement de la productivité de l'élevage par l'amélioration du potentiel génétique et le développement de l'intégration agriculture/élevage 71
A. Composante amélioration du potentiel génétique 71
3.2.1.1. Justification 71
3.2.1.2. Objectifs 72
3.2.1.3. les actions à mener 72
3.2.1.4. Stratégies 73
3.2.1.5. Rôle des intervenants 73
3.2.1.6. Idées de Projets prioritaires 73
B. Composante intégration agriculture/ élevage 73
3.2.2.1 Justification 73
3.2.2.2. Objectifs 74
3.2.2.3. Actions à mener 74
3.2.2.4. Stratégies 75
3.2.2.5. Résultats attendus 75
3.2.2.6. Rôle des différents intervenants 75
3.2.2.7 Idées de Projets prioritaires 76
3.3. PROGRAMME D'AMELIORATION DE L'AVICULTURE VILLAGEOISE 76
3.3.1 Justification 76
3.3.3. les actions à mener 77
3.3.4 Stratégies 77
3.3.5.Résultats attendus 78
3.3.6 Rôle des intervenants 78
3.3.7 Projets prioritaires 78
3.4. PROGRAMME DE RELANCE DE LA FILIERE BETAIL-VIANDE 79
3.4.1. Justification 79
3.4.2. Objectifs 79
3.4.3. Actions à mener 80
3.4.4. Stratégies 80
3.4.5 Domaine de la production 80
3.4.6 Domaine de Commercialisation /Transformation 82
3.4.7 Résultats attendus 83
3.4.8 Rôle des différents intervenants 84
3.4.9 Projets prioritaires 84
3.5.PROGRAMME D'APPUI A L'ORGANISATION DES PROFESSIONNELS DE LA FILIERE ELEVAGE 85
3.5.1.Justification 85
3.5.2. Objectifs 86
3.5.3. Actions à mener 86

3.10.1. Justification 103
3.10.2.Objectifs 103
3.10.3.Actions à mener 104
3.10.4.Stratégies 104
3.10.5.Résultats attendus 104
3.10.6.Rôles des intervenants 104
3.10.7.projets prioritaires 104
3.11. PROGRAMME D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR RELANCE DE L'ELEVAGE AU NIGER ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT 105
3.11.1. Composante mecanisme de mise en œuvre 105
Niveau National 105
3.11.2. Composante mesures d'accompagnement 105
Suivi et évaluation 107
CADRE LOGIQUE DU PLAN D'ACTION POUR LA RELANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE 108

PPEAP	Projet Promotion des Exportations des Agro-Pastorales
PPBC	Pleuro-Pneumonie Bovine Contagieuse
PPR	Peste des Petits ruminants
PRE	Programme de Relance Economique
PROVET	Pharmacie Vétérinaire Privée
PRSP	Programme de Relance du Secteur Privé
PROZOPAS	Projet de Développement de la Zone Pastorale
PRSA	Projet de Renforcement des Services Agricoles
PSA	Programme Sécurité Alimentaire
PSN-FIDA	Programme Spécial Niger – Fonds International de Développement Agricole
PSSA	Programme Spéciale Sécurité Alimentaire
SAP	Système d'Alerte Précoce
SFD	Système Financier Décentralisé
SIM	Système d'Information sur les Marchés à bétail
SNCP	Société Nationale des Cuirs et Peaux
SNTN	Société Nationale des transports Nigériens
SONERAN	Société Nationale d'Exportation des ressources Animales
SONITAN	Société Nigérienne des Tanneries
SOLANI	Société Laitière du Niger
TEC	Tarif Extérieur Commun
UAB	Usine d'Aliments Bétail
UBT	Unité de Bétail Tropical
UEMOA	Union Economique et Monétaire ouest Africaine
UF	Unité fourragère
UNC	Union Nationale des Coopératives
UNCC	Union Nationale de Credit et de Coopérative
VETOPHAR	Pharmacie Privée
ZAC	Zone d'Accueil

secteur important de l'économie nationale. En créant, le Ministère des Ressources animales, il entend coordonner les actions et impulser ainsi une nouvelle dynamique dans le secteur. Aussi l'initiative de mener une consultation sectorielle avec l'ensemble des acteurs pour examiner les modalités de cette relance traduit-elle la volonté des autorités nationales de tirer les leçons du passé et de partir sur de nouvelles bases avec une nouvelle vision prospective.

C'est pour concrétiser cette volonté politique que le Gouvernement a engagé sur une base participative processus d'élaboration d'un programme cadre de relance de l'élevage avec tous les intervenants dans le secteur y compris les partenaires au développement amis du Niger. Les débats populaires, la prise en compte des préoccupations de la base, l'analyse critique sur l'état des lieux, et l'adoption d'axes stratégiques et programmes pertinents ont suivi un processus participatif depuis le lancement de cette consultation le 20 mai 2000 à Toukounous par son Excellence le Premier Ministre du Niger. Ensuite des ateliers ont été organisés successivement à Dosso, Niamey, Maradi, Agadez avec la participation active (i) des représentants des cabinets du Président de la République et du Premier Ministre (ii) des représentant des Ministères techniques au niveau national, (Ressources Animales, Développement rural, Lutte contre la désertification, Hydraulique, Plan) (iii) des représentants des bailleurs de fonds et des organisations de coopération (FAO, PNUD, GTZ, Coopération Suisse , Care International) (iv) des opérateurs économiques du secteur de l'élevage (v) des représentants des associations d'éleveurs et des syndicats.

L'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a accompagné le Niger tout au long de ce processus dans le cadre de son Programme de Coopération Technique (PCT). Des consultants nationaux et internationaux, et des cadres nationaux de différentes disciplines ont apporté leur concours à cet exercice.

Le processus va cependant se poursuivre avec notamment :

la restitution des conclusions du plan de relance à l'Assemblée Nationale, au niveau des différentes structures ministérielles, dans les régions et sous-régions ;

la préparation d'un programme d'appui à la mise en œuvre du plan cadre de relance ;

l'organisation d'une table ronde sur le secteur de l'élevage ;

la création d'un cadre institutionnel pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions notamment la mise en place d'une cellule légère, souple et efficace pour le suivi opérationnel.

secteur sur des bases nouvelles. Il souhaite aussi contribuer de manière significative à la réduction de la pauvreté par la création d'emplois avec comme objectif le ravitaillement des villes en produits animaux à travers un programme d'insertion des jeunes (création de 3000 unités d'élevage par an à titre expérimental en faveur de nouveaux acteurs susceptibles de constituer des emplois viables ; les femmes et les jeunes considérés comme acteurs de changement verront ainsi leur rôle social particulièrement renforcé). Environ 10000 groupements féminins répartis sur 2500 villages seront intimement impliqués dans des opérations spécifiques.

Le Plan de Relance du secteur de l'élevage constitue donc outil d'orientation et de coordination entre les mains des différents acteurs (éleveurs, commerçants, prestataires de service, consommateurs, État et partenaires au développement) qui disposent ainsi d'un cadre de référence et d'actions au niveau national pour impulser les initiatives de développement et les interventions futures dans le domaine de l'élevage.

Le Ministère des Ressources animales remercie la FAO pour son assistance technique et financière ainsi que la coopération Suisse, la GTZ et le PNUD pour leur soutien en faveur de ce processus mis en place par son département ministériel.

Koroney Maoudé
Ministre des Ressources Animales

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES

PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC DU SECTEUR

L'état des lieux réalisé sur l'élevage a permis de mettre en exergue les problémes majeurs qui freinent le développement des productions animales. Mais il a également permis d'indentifier les atouts et opportunités du Niger en matiére d'élevage qu'il convient de mieux valoriser pour impulser une véritable dynamique pour un développement durable du secteur.

1.1.Cadre général d'élaboration du document cadre de relance du secteur de l'élevage au Niger

1.1. 1. Cadre macro-économique

1.1.1. 1. L'environnement économique

Depuis plusieurs décennies le Niger connaît une crise économique persistante qui a sérieusement affecté le secteur rural. Cette crise s'est traduite par une irrégularité dans l'évolution du taux de croissance du PIB et une inflation galopante. L'évolution des recettes totales montre une dégradation continue passant de 63,9 milliards en 1990 à 46 milliards en 1993. La réforme du régime fiscal conjuguée à la dévaluation du F CFA intervenue en 1994 a contribué à faire passer le niveau des recettes de 52,3 milliards en 1994 à 111,7 milliards en 1999. Mais ces recettes ont essentiellement servi à faire face aux dépenses de souveraineté (salaires, bourses,...) au détriment des dépenses d'investissement. Le niveau de la pression fiscale était relativement faible (moins de 10%) avant les réformes engagées en 1994 qui ont certainement contribué à faire augmenter cette pression fiscale passant ainsi de 5,9 en 1994 à 9,8 en 1999.

Quant à la dette publique, elle représente un lourd fardeau pour l'ensemble des secteurs de l'économie nationale. L'encours de la dette extérieure du Niger est estimé à 912,3 milliards en 1999 contre 705,8 milliards de FCFA en 1994. La dette intérieure est quant à elle estimée à 295,5 milliards en 1999 contre 117,9 en 1997.

La dette publique s'élève ainsi au total à 1.207, 8 milliards de FCFA en 1999 contre 823,7 milliards de FCFA en 1994 dont 86% pour la dette extérieure et 76% en 1999 contre 14% en 1994 et 24% en 1999 pour la dette intérieure.

Cette situation économique et financière difficile du Niger avait conduit les autorités à mettre en œuvre des mesures de réforme au titre des trois (3) années de la FASR (1996 – 1999).

La fin du programme avec les institutions de Bretton Woods est intervenue au moment où le Niger vivait dans une période de transition après le coup d'Etat du 9 avril 1999 ; plusieurs partenaires au développement avaient suspendu leur coopération avec le Niger. Avec le retour du pays à une vie constitutionnelle normale les partenaires au développement reprennent progressivement leur coopération avec le Niger ; les institutions de Bretton Woods et le

Les dépenses d'investissements dans le secteur de l'élevage ont régressé de 3,638 milliards en 1985 à 505,675 millions en 1994, ensuite elles ont progressé au cours de la période 1994-97 pour atteindre 3,032 milliards en 1997; depuis lors elles sont maintenues à un peu plus de 1,5 milliards.

La part des dépenses d'investissements dans le secteur de l'élevage par rapport aux dépenses totales est passée de 6,5 % en 1985 à moins de 1 % en 1994, elle a par la suite augmenté pour atteindre 5,54 % en 1997 pour enfin se stabiliser dans la fourchette de 2,5 - 3,7 % entre 1998 et 2000.

Tableau d'évolution des dépenses publiques d'investissement

de 1985 à 2000 (en milliers de FCFA)

Années	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
épenses ubliques Investissement	52.170.307	61.789.816	59.994.077	53.490.186	60.734.634	57.562.755	39.553.001	30.344.65
ont Elevage	3.638.169	2.694.820	3.212.320	3.024.555	2.462.811	1.439.297	794.053	1.100.642
épenses secteur levage/ épenses totales %)	6,46	4,38	5,35	5,65	4,05	2,5	2,0	3,63

nnées	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
épenses Publiques Investissement	31.711.918	53.441.848	44.615.686	41.337.587	54.687.000	65.885.61	65.648.125	59.717.52
ont Elevage	1.256.870	505.675	805.851	2.211.362	3.032.000	1.903.317	2.424.354	1.518.529
épenses secteur levage/ épenses totales (%)	3,96	0,95	1,8	5,35	5,54	2,89	3,7	2,54

Source: DFI/MP

Fécondité : 50 à 70 % chez les bovins
100% chez les ovins
120% chez les caprins
55% chez les camelins

La productivité moyenne des pâturages qui était de 900 kg de ms/ha en 1988, n'est plus que de 570 kg de ms/ha en l'an 2000.

Au niveau de la production laitière, le cheptel national assurait aux populations une consommation de 107 litres/personne en 1968, de nos jours cette consommation n'est que d'environ 30 litres par personne/an avec une importante contribution des apports extérieurs estimés à plus de 6000 tonnes soit l'équivalent de six milliards de FCFA.

Quant à la consommation de viande qui était de 24 kg/personne/an en 1968 ; actuellement, elle n'est guère que d'environ 9 kg/personne.

En 1996, les exportations des produits animaux ont rapporté au Niger, environ 20 milliards de FCFA.

Face à une telle situation, il s'agira donc maintenant d'innover et de proposer de nouvelles méthodes d'intervention capables de créer les transformations nécessaires à tous les niveaux pour s'adapter en permanence à un environnement socio-économique et naturel en perpétuel changement.

Des mesures ambitieuses devront aussi être prises dans d'autres domaines pour accompagner cette dynamique (cadre législatif, réglementaire, régime fiscal, financement, politique de formation, etc.).

1.1.1.4. L'impact de la dévaluation du F.CFA

Les effets perceptibles de la dévaluation sur le secteur de l'Elevage sont entre autres :

- une augmentation sensible des exportations des produits de l'Elevage qui sont passées de 12,46 milliards en 1993 à 14,355 milliards en 1994, soit une hausse de la valeur des exportations de 15,21% ;

- la dévaluation a aussi eu comme conséquence l'augmentation des prix des produits agro-industriels et vétérinaires importés ;

- l'impact sur les revenus des acteurs de la filière est mitigé, du fait de l'augmentation des prix des autres produits.

1.1.1.5. La contribution du secteur de l'élevage au PIB

Le Secteur primaire joue un rôle important dans l'économie nigérienne. Il est passé de 241,778 milliards de F CFA en 1992 à 357,691 milliards de F CFA en 1998. La progression du secteur

La femme nomade participe directement aux activités d'élevage (abreuvement des animaux, soins aux jeunes restés au campement...) et à l'exploitation du troupeau (vente du lait, fabrication et vente du fromage...).

En zone agricole sédentaire, les femmes pratiquent parfois la traite (surtout des petits ruminants), la commercialisation du lait en cas de surplus; l'aviculture et l'embouche ovine notamment sont réputées être des activités féminines. Traditionnellement, les femmes sédentaires accèdent à la propriété du bétail le plus souvent par achat avec les revenus tirés des activités agricoles ou du petit commerce.

Depuis quelques années, on assiste à la création de groupements féminins bénéficiant de l'appui des projets et des ONG; l'embouche et l'aviculture représentent leurs activités principales.

Dans le cadre de la relance du secteur de l'élevage, des actions spécifiques devront être identifiées et appuyées au bénéfice des femmes.

1.1.1.10. Décentralisation

La réforme administrative de 1964/65 a abouti à la création des collectivités territoriales dotées de conseils et de budgets autonomes.
La contribution du secteur de l'élevage aux budgets des collectivités se fait à travers les taxes de présentation et d'identification des animaux sur les marchés, les taxes d'abattage au niveau des abattoirs.

De son côté, la collectivité participe à la protection sanitaire du cheptel, à l'amélioration génétique et à la construction d'infrastructures techniques (abattoirs-séchoirs, marchés à bétail...).
Cependant, les recettes tirées du secteur sont en général nettement supérieures aux investissements et autres charges de fonctionnement supportées par les collectivités au bénéfice de l'élevage.
La nouvelle loi sur la décentralisation qui prévoit un réel transfert de compétences aux collectivités devrait être une occasion pour elles de s'investir encore plus dans le financement du secteur de l'élevage afin d'améliorer sa contribution dans leurs recettes.

1.1.2. Cadre physique, systèmes de production et cheptel

Pays enclavé, au relief relativement plat, le Niger couvre une superficie de 1 267 000 Km^2 dont 152.000 km2 seulement sont actuellement utilisables à des fins agricoles et 620.000 km2 à des fins pastorales.

Les altitudes qui s'élèvent sont généralement comprises entre 200 et 500 mètres.

Le Niger est soumis à un climat de type sahélien avec une longue saison sèche et une courte saison de pluies qui dure généralement entre trois (3) et quatre (4) mois. La répartition des pluies, très déterminante pour la plupart des activités rurales, est irrégulière dans le temps et dans l'espace. Les cumuls annuels vont généralement de 0 à 800 mm par an.

Le Niger compte quatre (4) zones agro-climatiques qui se superposent du Nord au Sud.

additionnels. Les résidus agricoles et agro-industriels représentent une part importante dans l'alimentation des animaux. En plus du ''péril plastique'', ce système d'élevage rencontre les mêmes contraintes que celles des systèmes d'élevage précédemment évoqués, mais de manière plus accentuée;

- l'aviculture traditionnelle: Le Niger dispose également d'un important cheptel aviaire estimé en 1996 à plus de 20 millions de volailles (statistique FAO). Les principales espèces de volailles rencontrées en milieu traditionnel sont la poule domestique et la pintade domestique commune qui représentent respectivement 65% et 30% du cheptel avicole ; les autres espèces (canards et pigeons) représentent 5%.
- l'aviculture commerciale : Des efforts ont été également faits par les pouvoirs publics en vue de la promotion d'une aviculture commerciale moderne, structurée à travers un projet de filière avicole intégrant l'usine d'aliment bétail de Niamey et subsidiairement celle de Zinder, le Centre Avicole Principal de Goudel équipé d'un couvoir industriel d'une capacité annuelle de un million de poussins avec un ensemble de bâtiments d'élevage parental, de ponte, appuyant une coopérative avicole dont les membres disposent de poulaillers commerciaux dans la périphérie de Niamey en particulier ;

Des centres avicoles secondaires à Dosso, Maradi et Zinder constituaient la base de soutien du système, animé par les services techniques de terrain.

Le manque de professionnalisme de certains aviculteurs, les coûts élevés de production et la concurrence des produits importés ont mis à rude épreuve le programme qui s'est arrêté sans que ses objectifs aient été atteints. Le nombre de fermes avicoles en activité se compte aujourd'hui sur les doigts d'une main. En fait, même au plus fort de sa production, l'aviculture moderne a concerné moins d'1% des effectifs nationaux. Elle n'a donc, somme toute, qu'une importance marginale qui s'explique par le faible pouvoir d'achat des consommateurs urbains et le handicap structurel de la disponibilité de céréales à un prix presque toujours prohibitif;

- L'élevage porcin:L'élevage porcin est très peu développé du fait du fort taux d'islamisation au Niger. L'effectif porcin a été estimé en 1994 à 39: 000 sujets (statistiques FAO). Ils sont introduits du Bénin et du Burkina Faso.

1.1.2.2.Le cheptel et sa dynamique

- Sa dynamique dans le temps:

Les sécheresses successives de 1970 à 1974, puis de 1983 à 1985 ont entraîné d'importantes mortalités du cheptel national et engendré de fortes perturbations tant dans la composition que dans la structure des troupeaux.

Le tableau n° ci-dessous présente l'évolution des effectifs du cheptel de 1972 à 2000. Il apparaît qu'en 2000, seuls les bovins n'ont pas retrouvé leur niveau de 1972, alors que les effectifs des camelins auraient triplé et ceux des équins ont été multipliés par deux.

Tableau : Répartition du cheptel par département pour l'année 2000

Depart.	Bovins	%	Ovins	%	Caprins	%	Cam.	%	Asins	%	Equins	%
Agadez	17110	0.52	173067	3.34	293818	3.41	36722	3.31	17115	2.85	8875	2.17
Diffa	304772	9.20	864847	16.71	1626063	18.90	664603	59.82	45704	7.62	126445	30.98
Dosso	469677	14.19	460207	8.9	879495	10.22	28286	2.55	41242	6.88	34186	8.4
Maradi	401986	12.14	581733	11.24	933350	10.85	28550	2.57	59979	9.99	26936	6.60
Niamey	23284	0.70	64655	1.25	39605	0.46	307	0.03	1600	0.27	3500	0.86
Tahoua	530799	16.03	984788	19.03	2296683	26.7	141059	12.7	291859	48.66	54219	13.29
Tillaberi	850540	25.68	628099	12.14	853263	9.92	123622	11.1	73210	12.21	31094	7.62
Zinder	713505	21.54	1416336	27.4	1680268	19.53	87869	7.91	69105	11.52	122826	30.10
Total	**3311673**	**100**	**5.173.732**	**100**	**8.602.545**	**100**	**111018**	**100**	**599814**	**100**	**408081**	**100**

- Sa composition du cheptel

Les ressources génétiques animales sont très diversifiées.

Les bovins :

Les zébus, de loin les plus nombreux, comprennent quatre races: l'Azawak, le Bororo, le Djelli et le Goudali. Il existe une seule race taurine, la Kouri.

L'élevage bovin est consacré d'abord à la production laitière, puis à la production de viande et dans une moindre mesure, il constitue une source de force de travail (traction, exhaure, transport).

Les Ovins

Le cheptel est essentiellement constitué de moutons à poils (Oudah, Bali-bali, Touareg) ; cependant, on rencontre également à l'extrême Est et à l'extrême Ouest du pays des races de moutons à laine (Koundoum, Hadine).

Les Caprins

Les principales races sont: la chèvre du sahel, la chèvre rousse de Maradi.

Les Dromadaires

Les dromadaires se distinguent des autres ruminants par leur grande résistance aux conditions arides. Cette résistance explique qu'ils soient les seuls à pouvoir exploiter les ressources végétales dans toutes les zones agro climatiques du pays, notamment celles situées au Nord.

Les principales races camelines rencontrées au Niger sont : l'Azawak, l'Azarghaf, le dromadaire Yoria et le dromadaire Berabish.

Les Equins et les Asins

Les chevaux et les ânes sont utilisés essentiellement pour le transport et dans une moindre mesure pour l'exhaure et le travail de la terre, surtout en ce qui concerne les ânes.

Période coloniale

La politique pendant la période coloniale en matière d'élevage (approche sectorielle restreinte) visait à améliorer l'exploitation du cheptel pour assurer le ravitaillement de la métropole et lui fournir des devises par l'exportation des produits animaux vers les colonies allemandes, italiennes et anglaises. Les stratégies mises en œuvre consistaient à la maîtrise de la santé animale et à la mise en œuvre d'actions zootechniques pour améliorer la productivité du cheptel.

Des vaccinations obligatoires et gratuites contre la peste bovine furent effectuées.
La station de Toukounous vit le jour en 1936 et des tentatives d'amélioration de l'abreuvement du cheptel furent engagées.

Les résultats de cette politique furent très satisfaisants dans le domaine sanitaire, partiels dans l'amélioration de la gestion des parcours et très insuffisants dans l'exploitation du cheptel qui demeurait encore faible.

Période 1960 – 1973

Au cours de cette période, les objectifs poursuivis par la politique dans le domaine de l'élevage étaient les mêmes que ceux de l'époque coloniale, mais les efforts furent davantage déployés sur les mêmes bases. Il s'agissait de développer les productions animales exportables (bétail, viande, cuirs et peaux), de lutter contre les épizooties à travers les campagnes de vaccination gratuites et obligatoires et d'assurer un maillage de la zone pastorale en points d'eau modernes (puits et forages) à travers un programme de modernisation de la zone pastorale.

Dans le domaine sanitaire, la création du laboratoire d'élevage de Niamey et l'exécution de la campagne conjointe panafricaine de lutte contre la peste bovine (PC15) ont permis le contrôle de la peste bovine.

Dans le domaine de l'amélioration zootechnique, les stations avicoles de Niamey, Maradi et Zinder et le centre caprin de Maradi ont été créés pour réaliser les programmes d'amélioration génétique (opération coq de race, opération poulaillers scolaires, opération œufs à couver et diffusion de la chèvre rousse de Maradi). En outre, un programme d'aménagement pastoral a été défini avec comme composantes un réseau de puits et des stations de pompages, des textes définissant les règles de leur utilisation et une structure chargée de la mise en œuvre de cette hydraulique pastorale (OFEDES).

Malheureusement, les insuffisances dans la réalisation des ouvrages et la mauvaise perception de leur utilisation par les bénéficiaires ont entraîné une concentration abusive du cheptel sur les forages réalisés avec comme conséquence une dégradation des parcours tout autour.

Dans le domaine de l'exploitation du cheptel, la création de l'abattoir de Niamey, de la Société Nigérienne d'Exploitation des Ressources Animales (SONERAN) avec son ranch d'Ekrafane ont contribué à l'amélioration de l'exploitation du cheptel, le taux d'exploitation passant de 7% à 12%. C'est à cette période que le Niger a exporté le plus de viande, notamment vers la Côte d'Ivoire.

d) Programme aviculture;
e) Programme reconstitution du cheptel;
f) Commercialisation et transformation;
g) Programme santé animale;
h) Programmes de recherche.

A la faveur de l'amélioration des conditions climatiques et des programmes mis en œuvre, la reconstitution du cheptel a été totale pour les petits ruminants et de 68% pour les bovins par rapport aux effectifs de 1968.

Le programme a permis la distribution des animaux et la création des centres de multiplication.

Bien que les centres pastoraux aient été réalisés, l'encadrement et la modernisation de la zone pastorale ne sont pas effectifs car les programmes en cours ont été arrêtés.

La politique de spécialisation des zones agroclimatiques n'a pas pu être mise en œuvre parce qu'elle n'a pas pris en compte la rationalité des producteurs.

Il s'est par contre opéré une diversification des activités des éleveurs en agriculteurs et un transfert de propriété du cheptel vers les agriculteurs, les commerçants et les fonctionnaires.

La pratique de l'embouche a été développée sur l'ensemble du pays et la réalisation du périmètre laitier de Dembou a renforcé la contribution des stations de Kirkissoye et Toukounous au ravitaillement de la laiterie de Niamey.

L'aviculture moderne représentant 1% des effectifs de volaille a été handicapée par la disponibilité et le prix des céréales, la concurrence des œufs du Nigeria et de la Côte d'Ivoire beaucoup plus compétitifs. Par contre, l'impact de la diffusion des races améliorées est perceptible dans toutes les zones où la diffusion a été faite.

Ainsi, en 1983, avec une production de viande de 93 798T et celle du lait de 425 000T le cheptel national assurait une disponibilité de 17,9Kg/Hbt en viande et 69l/Hbt en lait. Mais la mise en œuvre de cette politique et de ces stratégies a engendré des charges récurrentes très importantes qui ont commencé à peser lourd dans l'économie du pays.

Période 1984 – 1992

La sécheresse intervenue en 1984 dans un contexte de dégradation de la situation financière et des ressources naturelles a incité à poursuivre et intensifier les réflexions pour la relance de l'économie. Il s'agit entre autres du :

- Séminaire sur les stratégies d'intervention en milieu rural (Zinder/1982) ;
- Débat national sur la désertification (Maradi 1984) ;
- Débat national sur l'élevage (Tahoua 1985) ;
- Stratégies de développement de l'élevage dans les zones pastorales (Kollo/1986);
- Symposium international sur le développement à la base (Niamey 1987).

cohérence des grandes options concernant le secteur rural et à assurer un lien étroit entre les stratégies retenues et les programmes opérationnels qui doivent en découler.
C'est pour toutes ces raisons que les politiques d'élevage mises en œuvre actuellement s'articulent autour des axes des Principes Directeurs, à savoir:
- la gestion intégrée des ressources naturelles ;
- la sécurité alimentaire ;
- l'organisation du monde rural, la responsabilisation des populations et la modification du rôle de l'Etat ;
- l'intensification et la diversification des productions ;
- le financement du monde rural.

Au plan de la démographie, le Niger, comme l'ensemble du continent africain est confronté à des problèmes démographiques dont l'un des plus importants est l'accroissement rapide de sa population (3,3%). Cette situation exerce des pressions négatives sur les efforts de développement.
La population totale s'élevait à 7.200.000 habitants en 1998 et était de l'ordre de 9.970.0000 habitants en 2.000.
La baisse de la mortalité, bien que celle-ci demeure encore élevée, et une forte fécondité soutiennent ce croît important.
La caractéristique principale de cette population est son rythme de croissance élévé pouvant entraîner son doublement en moins d'un quart de siècle

Evolution de la population de 2000 à 2010

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Pop. (1000)	10708	11061	11426	11803	12195	12598	13014	13443	13886	14344	14817

Une telle tendance a pour résultat la grande jeunesse de la population. Ainsi, près d'un nigérien sur deux est âgé de moins 15 ans et la part de personnes à charge est importante et pesante sur les actifs, les familles et la collectivité entière.

Le pays prend ainsi conscience du défi que représentent pour son avenir les tendances actuelles de sa démographie et sur les perspectives d'évolution.

Cest cela qui a conduit le Gouvernement à mettre en œuvre une politique de population en 1992.

Les perspectives de développement et les problèmes spécifiques de la population auxquels le Niger devrait faire face à travers cette politique sont les suivants :
- la démographie galopante dans une croissance économique lente;
- l'ampleur des attentes auxquelles le pays doit faire face à court, moyen et long terme en matière d'éducation, de santé et d'emploi du fait de l'extrême jeunesse de sa population ;
- la précarité de la situation d'une importante frange de la population, les femmes et les autres groupes vulnérables ;
- l'insuffisance d'une information pertinente et ciblée sur les questions de population et de développement.

Ces multiples changements traduisent les difficultés à trouver un cadre institutionnel approprié pour la mise en œuvre d'une politique de développement rural cohérente et appropriée.

Très souvent, la durée éphémère des structures qui se succèdent ne permet pas d'évaluer leur efficacité.

1.1.6.1 Organisation du Ministère des Ressources Animales

C'est le Décret N° 2000-185/PRN/MRA du 23 juin 2000 qui organise le MRA ainsi qu'il suit :

a) Administration centrale :

- *Le Secrétariat Général ;*

Le Secrétaire Général assure l'administration du ministère et coordonne l'action des services déconcentrés.

- L'Inspection Générale des Services ;

Elle est chargée de l'inspection et du contrôle des services du MRA.

- *Les Directions Centrales ;*
 - Direction de la Santé Animale (DSA) ;
 - Direction de la Production Animale et de la Promotion des Filières (DPA/PF) ;
 - Direction des Laboratoires Vétérinaires (DLV) ;
 - Direction des Etudes et de la Programmation (DEP) ;
 - Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF)

Après environ un an de création, les textes portant organisation et attributions des directions ne sont toujours pas finalisés et adoptés.

b) Services déconcentrés

Il s'agit des services extérieurs chargés de la coordination et du contrôle de la politique de l'élevage:

- Directions régionales des ressources animales (8);
- Directions départementales des ressources animales (37) ;
- Services d'arrondissement des ressources animales ;
- Services communaux des ressources animales ;
- Postes vétérinaires ;
- Cellules d'Intervention de Base

c) Les organes consultatifs :

Il s'agit de structures nouvellement créées pour permettre la concertation avec les partenaires dans un cadre légal. En outre, il est envisagé la création d'une administration de mission pour l'étude des dossiers spécifiques.

♦ De création récente, les associations d'éleveurs se sont développées avec l'avènement de la démocratie. Il existe plus d'une trentaine d'associations d'éleveurs/ONG qui ont pour principales tâches :

- la sensibilisation, l'information et la formation des éleveurs ;
- la gestion des conflits ;
- l'hydraulique pastorale ;
- la gestion des terroirs ;
- la vulgarisation des techniques et technologies.

Leurs effets positifs concernent la capacité de mobilisation des éleveurs, la bonne connaissance du milieu et leur approche participative. Leurs faiblesses résident dans l'insuffisance de leur financement, la dépendance vis à vis des bailleurs de fonds étrangers et le bas niveau de collaboration avec les services techniques.

c) Relations avec les groupements d'intérêt économique et les opérateurs privés

♦ Les GIE ont été autorisés par ordonnance N° 92-48 du 7 octobre 1992. Il s'agit d'une simplification des procédures pour faciliter la constitution d'associations. Force est de reconnaître que dans le domaine de l'élevage, le GIE n'a pas encore eu d'adeptes, traduisant ainsi l'esprit général beaucoup plus favorable à des activités individuelles.

♦ Depuis quelques temps, du personnel privé participe à l'action d'encadrement à travers les cabinets et cliniques vétérinaires et les mandats sanitaires.

d) Relations avec les organisations socio-professionnelles

Elles concernent les différents opérateurs économiques exerçant dans le commerce du bétail, de la viande, des cuirs et peaux. Ce sont ceux qui sont les plus organisés dans le cadre de la défense de leur intérêt. Il existe une réglementation régionale portant organisation des professionnels du secteur bétail-viande dans le cadre de la CEBV, du CILSS et de la CEDEAO. Dans le domaine, la réglementation est très souvent inappliquée.

1.1.6.3 Relations du MRA avec les partenaires internationaux

La participation du Niger à la CEBV, à l'UEMOA, à la CEDEAO, au CILSS, ... est un facteur important pour la mise en œuvre des politiques d'élevage.

La présence du Niger à certaines institutions sous-régionales est essentiellement liée à :

- la nécessité d'assurer pour les éleveurs un cadre de transhumance sécurisant ;
- la recherche de débouchés pour ses produits animaux sur des marchés où il dispose d'avantages comparatifs certains ;
- la possibilité de disposer de sous-produits agro-industriels nécessaires à l'amélioration de ses systèmes de production ;

projets intervenant dans le domaine à l'issue desquels des récommandations et orientations ont été dégagées. Au plan juridique on peut retenir:

- l'ordonnance N° 92-030 du 8 juillet 1992, portant adoption du document intitulé"Principes Directeurs d'une Politique de Développement Rural pour le Niger"; cette ordonnance vient combler un vide juridique et la lacune relative à l'inexistence d'un document national de référence en matière de développement rural reclamé par la plupart des partenaires au développement;
- l'ordonnance No 93-015 du 2 mars 1993, portant Principes d'Orientation du Code Rural; cette loi fixe le cadre juridique des activités agricoles, sylvicoles et pastorales dans la perspective de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement et de la promotion humaine. mais le Code rural est aujourd'hui loin de ressoudre les problèmes auxquels est confronté le monde rural. Ses textes complémentaires mettent du temps à sortir même si certains sont déjà adoptés et promulgués. C'est le cas du Décret No 97-007/PRN/MAG/EL du 10 Janvier 1997, fixant le statut des terroirs d'attaches des pasteurs et du No 97-006/PRN/MAG/EL du 10 Janvier 1997 portant règlémentation de la mise en valeur des ressources naturelles;
- l'ordonnance No 93-004 du 2 Mars 1993, portant régime de l'eau. Cette ordonnance dispose queles eaux relevant du domaine public sont librement utilisées sous réserve du respect des règles, notamment la non exclusion des autochtones, la constitution des structures de gestion, le paiement du coût de l'eau, l'entretien des infrastructures réalisées par l'Etat ou les collectivitées territoriales, etc. Les points d'eau sont d'appropriation exclusive sous réserve du respect de la réglementation en vigueur sur la protection de l'eau et de nécessité entraînée par une catastrophe;
- les organisations d'éleveurs, à l'instar de celles des autres acteurs du développement rural sont régies par un certain nombre de textes, notamment ceux relatifs aux associations et ONGs, aux GIE et aux Caisses d'Epargne et de Crédit. Un texte qui régit les organisatios locales de gestion est transmis aux autorités pour adoption.

1.2. Les Problèmes de l'élevage au Niger

Les problèmes de l'élevage au Niger se concentrent essentiellement dans certains domaines :

- l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'élevage;
- la gestion des ressources naturelles;
- la santé animale;
- la satisfaction de la demande;
- l'organisation des acteurs;
- les infrastructures du secteur;
- la recherche zootechnique et vétérinaire;
- le financement du secteur.

Un quatrième facteur non moins important a trait, dans le même ordre d'idée, aux marchés intérieurs et extérieurs fréquentés par les opérateurs de façon essentiellement informelle.

Un cinquième facteur est constitué par l'insuffisance du financement du secteur, l'absence de système de crédit spécifique, la mise en place récente d'un système financier décentralisé sans doute prometteur mais encore sporadique et très peu développé.

La méconnaissance qui entoure ces facteurs de base souligne la nécessité de renforcer la capacité nationale quant à la connaissance et la maitrise de ces ressources de base, tant au niveau des services publics qu'à celui des producteurs et des opérateurs économiques en général.

Le recensement du cheptel national est un premier impératif à cet égard. De même les enquêtes sur la productivité du cheptel et des pâturages et une étude sur la professionnalisation du secteur de l'élevage.

1.2.2. L'élevage et la gestion des ressources naturelles

Les pâturages naturels autrefois extrêmement abondants ont toujours constitué et constituent encore la base essentielle de l'alimentation du cheptel au point de faire croire à un « **élevage de cueillette** ».

Les systèmes de production traditionnels d'élevage et d'agriculture avaient réussi pendant longtemps à préserver un certain équilibre entre le milieu, les hommes et les animaux. Ils avaient permis jadis aux populations de faire face à l'aridité et aux caprices du climat sahélien.

Ils étaient caractérisés par la mobilité de l'agriculture et de l'élevage, et surtout par une triple complémentarité séculaire :
- inter branche : Agriculture/Elevage de type associatif sans intégration véritable ;
- inter ethnique : Communautés Pastorales/Populations Sédentaires ;
- inter zonale : Zone Agricole/Zone Pastorale.

Cependant, si cet équilibre relatif Homme/Bétail/Pâturage était ainsi sauvegardé, c'était en raison du niveau relativement faible des populations humaines et du cheptel, au regard des ressources disponibles. L'importance des jachères assurait le maintien de la fertilité des sols à un niveau élevé. Il en résultait des sous-produits importants et des pâturages plus étendus en zone agricole pour le bétail qui profitait également de la grande densité de la végétation arborée à cette époque.

En effet, même si les techniques culturales impliquaient un défrichement presque total de la végétation arborée, les labours étaient légers, l'étendue et la concentration des champs dans l'espace étaient réduites, les contrats de fumure plus systématiques et la durée des jachères suffisamment longue, si bien que la régénération spontanée des essences ligneuses et la restauration des sols étaient convenablement assurées. Le caractère à la fois limité et réversible des effets des sécheresses survenues au cours de ces périodes atteste bien de l'état stable de cet équilibre, soulignant d'ailleurs la quasi absence de processus de désertification.

dégradation de l'écosystème réduit considérablement la capacité de charge de la zone pastorale proprement dite. De plus le principe du libre accès de tous à la ressource fourragère tend également à exclure l'appropriation des terres par les éleveurs individuels contrairement aux agriculteurs ; en sorte que la saturation de la zone agricole s'est opérée à leur détriment. Les enclaves pastorales de saison de pluies, les forêts classées et même les pistes à bétail et les couloirs de passage ont ainsi été progressivement amoindris, sinon convertis.

Les pouvoirs publics avaient introduit dès 1966 la riziculture et les cultures fourragères irriguées, notamment pour cette dernière à la station de Kirkissoye. La sécheresse de 72/73 renforça cet engagement conduisant à la création de l'ONAHA en 1978.

A la faveur des revenus tirés de l'exploitation de l'uranium, la riziculture irriguée connut une phase d'expansion entre 1976 et 1983. Ce ne fut malheureusement pas le cas pour les cultures fourragères.

Bien que le plan quinquennal 79/83 ait retenu que 5 % au moins des superficies aménagées soient affectées à la production animale, avec par ailleurs l'introduction d'une sole fourragère dans la rotation des cultures sur les différents périmètres, seulement deux aménagements ont été créés à Dembou (130 ha) pour la production laitière et à Tiaguiriré (220 ha) pour l'embouche industrielle A ce jour, les superficies fourragères représentent moins de 1% des aménagements réalisés. Il faut aussi souligner que l'extension de la riziculture s'est faite surtout dans les cuvettes, donc au détriment des bourgoutières qui participaient notablement à l'alimentation naturelle du cheptel, même si cependant, les résidus de récolte du riz constituent une certaine contrepartie de moindre qualité.

Le périmètre de Tiaguiriré fut même réaffecté à la riziculture en 1997. Hormis la zone de l'Aïr où la culture de luzerne a été initiée dans les oasis sur des petits lopins de terre, on note une seule tentative timide et éphémère de culture irriguée de luzerne par le projet Basse Vallée de la Tarka.

Par ailleurs, dans les années 1985 les autorités gouvernementales ont appuyé et généralisé les cultures de contre-saison. De nombreux bas-fonds et points d'eau ont été aménagés, représentant aujourd'hui plus de 50.000 ha d'où l'élevage est également exclu alors que ces unités avaient toujours constitué des zones de repli salutaires par le cheptel en saison sèche. Dans beaucoup de cas, même l'accès aux points d'eau pour l'abreuvement des animaux est quasi limité ou interdit.

L'on a même assisté parfois à la multiplication de sites de contre saison autour de certains points d'eau pastoraux favorisant la naissance de hameaux ou de villages sédentaires.

Enfin, la transhumance extra nationale, apparue comme une voie de salut à une certaine époque, sans doute en raison d'une politique délibérée de sédentarisation des éleveurs pastoraux menée par certains pays côtiers, a elle aussi, révélé ses limites car elle était assortie de risques encore plus graves pour les éleveurs.

1.2.2.2.L'insécurité économique et sociale

La régulation des effectifs face à la variabilité interannuelle des pâturages naturels a toujours constitué un handicap pour l'élevage sahélien. L'inefficacité des mécanismes de déstockage

Aussi, la faune sauvage n'a -t-elle pas pu jouer tout son rôle dans la recherche de l'autosuffisance alimentaire, dans la croissance économique, l'éducation, la recherche scientifique, la pharmacopée et la culture. De nombreuses espèces offrent des perspectives en matière d'élevage en captivité (autruche, crocodiles et varans du Nil, tortues) et en ranching (gazelles dorcas, pintades sauvages, outardes etc..) Les opportunités qu'offrent ces espèces et la législation en matière faunique qui du reste autorise ce genre d'opérations restent donc à exploiter.

En ce qui concerne la pêche et la pisciculture, on note également une insuffisance de volonté de l'Etat à développer le secteur. Malgré l'enthousiasme des pêcheurs à faire de la pêche une véritable activité de développement et le désir de la population à consommer le poisson la production piscicole baisse d'année en année pendant que la pisciculture reste encore au stade embryonnaire.

Enfin il faut relever que cette détérioration des conditions alimentaires du cheptel aurait pu être atténuée si la politique de l'hydraulique pastorale, qui du reste a développé des efforts rémarquables, avait pu surmonter certaines contraintes et exploiter les abondantes ressources en eaux souterraines que le Niger possède.

Aussi, les aspects ci-après constituent-ils encore des sujets de préoccupation qui méritent un traitement particulier dans le processus de relance du secteur de l'élevage ; il s'agit :

- de la prise en compte insuffisante des réalités socio-géographiques et historiques dans la conception et la mise en œuvre des programmes d'hydraulique pastorale ;
- du problème d'attribution et de gestion des stations de pompage et des puits cimentés aux groupes et aux collectivités ;
- de la situation juridique floue du contrôle des stations de pompage et des puits cimentés qui a favorisé une suprématie des chefs de fraction et de leaders influents sur les autres catégories d'éleveurs même si par ailleurs le législateur a tenté de définir les conditions d'attribution des ouvrages hydrauliques et des zones de pâturages correspondantes en tenant compte du droit coutumier;
- de la question de concentration des troupeaux autour des ouvrages dépassant les capacités de charges maximales et entraînant des dommages importants à l'environnement;
- du problème de prise en charge des frais récurrents qui occasionne à la longue le délabrement des ouvrages sans que leur amortissement ne soit réalisé.

La prise en compte de ces différents facteurs doivent militer pour la réalisation de l'objectif que le Gouvernement a retenu concernant la couverture des besoins en infrastructures d'abreuvement du cheptel, soit 70%

1.2.3. La santé animale

Elle a constitué de tout temps un domaine prioritaire où l'État a investi des efforts considérables. Les résultats atteints sont hautement appréciables en terme de potentiel d'encadrement formé et d'infrastructures mises en place quasiment sur l'ensemble du territoire national. Le contrôle des épizooties majeures très neurtrières est satisfaisant.

ailleurs difficiles à satisfaire en raison du caractère extensif de l'élevage. Or, tant que la demande effective restera basse, le coût des services paraitra très élevé et moins accessible à certains éleveurs.

Pour vaincre ce cercle vicieux et parvenir rapidement à un seuil d'activité où les économies d'échelle rendront les coûts de produits et services très abordables, l'instauration d'une campagne systématique de vaccination contre la pseudopeste aviaire très meurtrière peut être d'un concours précieux. Le cheptel aviaire est numériquement et socialement très important et une stratégie correctement orientée dans ce sens trouvera sans doute un écho favorable.

Au délà de la volonté déclarée de soutenir le processus de privitatisation de la profession, l'Etat devra prendre davantage de dispositions concrètes confirmant cet engagement.

1.2.4. La satisfaction de la demande

Les statistiques de l'élevage revèlent une baisse continue de la productivité et des productions animales. La production de lait et de viande per capita a chuté entre les années soixante et quatre vingt dix passant respectivement de 140 l/an/hab à 30/40 l/an/hab pour le lait est de 23 kg/an/hab à 13 kg pour la viande. Le ratio UBT/hab a régressé parallèlement de 1 UBT/hab à moins de 0,5 UBT/hab.

Les exportations de produits animaux ont évolué dans le même sens tandis que les importations de produits laitiers par contre, quasiment absentes avant les années 60, sont apparues significativement avec les sécheresses successives et à la faveur des aides alimentaires et des importations commerciales. Ces dernières se situent actuellement autour de 6 millards/an malgré la récession économique du pays.

Ce déséquilibre aura tendance à se maintenir en raison des perspectives d'accroissement de la demande intérieure et extérieure.

La croissance démographique induira une demande potentielle élevée même si la demande solvable évolue vers la baisse en raison du pouvoir d'achat actuel. Le taux d'urbanisation renforcerait cette demande car les modèles de consommation urbains comprennent plus de produits animaux. De plus les perspectives du marché sous régional (UEMOA, CEDEAO), annoncent des hausses sensibles, plus spécialecement au niveau du marché Nigéria pour lequel les avantages comparatifs du Niger sont considérables.

Par ailleurs, les facteurs qui limitent les performances des filières (lait-bétail/viande-cuirs et peaux et produits avicoles), notamment la capacité à assurer l'adéquation offre et demande constituent des handicaps à lever. C'est plus particulièrement la vétusté des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation et l'insuffisance d'organisation et de professionnalisation des acteurs. Il y a lieu de souligner également la prévalence du circuit des exportations de bétail vif sur celui des viandes quasiment arrêté depuis plus de dix ans et la faible compétitivité de l'aviculture moderne face aux producteurs de la sous régions.

Enfin, cette baisse continue du niveau des productions animales souligne bien la gravité du problème de la sécurité alimentaire au Niger .

- Insuffisance de prise en compte des préoccupations des éleveurs ;
- accaparement des structures par les leaders de la hiérarchie traditionnelle ;
- absence de coordination des intervenants extérieurs ;
- création des structures parfois fictives pour s'accaparer de l'aide ;
- mauvaise gestion par les responsables des structures et leur impunité.

En outre, peu d'efforts ont été faits pour renforcer les compétences des pasteurs et leurs organisations dans l'analyse institutionnelle, la gestion économique et financière, la planification, la programmation et la négociation.

De création récente, les associations d'éleveurs se sont développées avec l'avènement de la Démocratie et ont pour tâches principales :

- La sensibilisation, l'information et la formation des éleveurs ;
- La gestion des conflits ;
- L'hydraulique pastorale ;
- La gestion de terroirs ;
- La vulgarisation des techniques et des technologies.

Ces associations ont obtenu dans certains cas des résultats appréciables par leur capacité de mobilisation des éleveurs, leur bonne connaissance du milieu et leur approche participative.

Leurs faiblesses résident dans l'insuffisance de leur financement, la dépendance vis à vis des Bailleurs de fonds étrangers et le faible niveau de collaboration avec les services techniques.

Les producteurs ruraux sont pratiquement démunis face aux administrations et au secteur privé. Les syndicats de défense des intérêts économiques, les organisations professionnelles à vocation d'information et de représentation sont pratiquement inexistants limitant ainsi la participation des éleveurs à la définition, l'exécution et l'évaluation des politiques de développement du secteur. La loi portant création des chambres d'agriculture a été adoptée, mais le décret d'application et l'installation effective des chambres dans les régions sont encore attendus.

1.2.6. Les infrastructures de base

Le Niger a mis en place un réseau d'infrastructures rémarquables couvrant tous les domaines et reparties plus ou moins judicieusement sur l'ensemble du territoire national à l'exception cependant des infrastructures d'hydraulique pastorale et agricole. De plus, dans la plupart des cas la maintenance de ces ouvrages laisse à désirer et beaucoup d'entre eux sont dans un état de dysfonctionnement sinon de délabrement inquiétant, nécessitant une réhabilitation sociale et physique.

igissant de l'hydraulique agricole, des efforts exceptionnels ont été déployés par le Niger dans domaine de l'irrigation avec maîtrise totale ou partielle de l'eau. Malheureusement 99 % de s efforts ont été dévolus à l'agriculture, la part des productions animales est restée inférieure à % On s'explique mal ce choix discriminatoire au regard de l'importance du secteur de l'élevage ns l'économie nationale et au plan social.

ntres de multiplication du bétail

sont les anciennes stations de recherche; de Toukounous sur la race Azawak, de Maradi sur la èvre rousse et les centres créés après la sécheresse de 1972-1973 (IBECETEN, FAKO, THE, SAYAM, DEREKI), dans le cadre de la reconstitution du cheptel, avec comme triple cation , la création de troupeaux de reproducteurs d'élite, la cession de géniteurs améliorés aux veurs et l'accueil et le sauvetage du bétail environnant en cas de sécheresse. Ils totalisent viron 140.000 hectares.

us ces centres, sous la tutelle d'un même établissement (EPA) sont confrontés à d'énormes blèmes :

- insuffisance de crédit de fonctionnement ;
- mauvaise gestion ayant renforcé la mauvaise perception que les populations ont eu dès au départ quant à la mission dévolue à ces centres;
- délabrement des équipements et des installations;

résultats obtenus n'étant pas à la hauteur des investissements réalisés, il se pose aujourd'hui uestion de leur devenir.

périmètre de DEMBOU a été techniquement mal conçu. La conjugaison de problèmes ciers et de gestion ont conduit à la privatisation de l'encadrement du projet au bénéfice de LANI S.A.

nchs de stockage

anch d'Ekrafane a été réalisé en 1968 dans un but commercial en vue de constituer un stock ulateur en animaux de qualité pour l'abattage et l'exportation dans le cadre des activités de la NERAN. Il est à l'abandon depuis la liquidation de cette société.

anch de Tiaguiriré, construit dans le même but, n'a pas connu de gros problèmes en tant que ; la cessation de ses activités résulte de celle de la SONERAN.

stations avicoles

s ont été créées en vue de la promotion de l'aviculture commerciale. Elles comptent un tre avicole principal à Goudel (Niamey) et des centres sécondaires à Maradi, Zinder et Dosso.

endant, des problèmes comme le manque de professionnalisme des producteurs, les coûts és de production supportant mal la concurrence des produits importés ont évidemment eu des

délabrement qu'il faudrait réexaminer leur situation pour respecter les normes d'hygiène et de salubrité.

Laiteries

Actuellement toutes les laiteries sont détenues par des privés et toutes installées à Niamey sauf une à Tahoua. Elles fonctionnent à 90% sur la base de poudre de lait importée.

Collecte et tannerie des cuirs et peaux

La collecte, la commercialisation et la production dans une certaine mesure des cuirs et peaux étaient assurées par la SNCP qui proposait ainsi des produits de qualité.

La Sonitan, société de tannage produisait des produits appréciés et vendus avec une forte plus value sur les marchés italiens, français et espagnol. La disparition de ces structures a marqué le recul du Niger sur le marché international des cuirs et peaux. Les seules infrastructures d'importance, ENCP de Maradi et Malam Yaro Zinder, n'ont pas la capacité de s'imposer sur le marché international. Une nouvelle tannerie a été créée à Niamey, TANALIZE.

- Cas des infrastructures de recherche

Toutes les infrastructures de recherche zootechnique et vétérinaire (stations de Toukounous, Maradi, Laboratoire vétérinaire) sont sous la tutelle du MRA alors que la recherche même est sous la tutelle du MDR. Cette situation exige, à défaut d'une réforme institutionnelle, une bonne coordination pour que la recherche appuie correctement les services utilisateurs.

1.2.7. Problèmes d'ordre institutionnel et juridique

Pendant longtemps l'implication des niveaux décentralisés et donc des populations a été très insuffisante dans le processus de planification de développement. Le système qui a prévalu dans les années 1960 s'est particularisé par le centralisme et le dirigisme aussi bien pour la conception que pour la mise en œuvre des plans et programmes .

La réforme administrative de 1964-1965 a abouti à la mise en place des collectivités territoriales avec des budgets et conseils, mais celles-ci, encore moins les populations rurales, n'ont jamais été effectivement consultées dans le processus d'élaboration des plans.

Au début des années 1970, des organismes de planification ont été créés au niveau des départements qui ne sont pas en fait des collectivités territoriales. Il s'est agi d'une opération classique de déconcentration ayant pour objet d'amorcer la régionalisation des plans nationaux.

Cependant, l'élaboration du plan quinquennal 1987-1991 a remis à l'ordre du jour l'implication des régions dans le processus de planification. Celles-ci ont largement contribué dans le diagnostic socio-économique à travers les représentants des populations et les services techniques de terrain.

1.2.8. des problèmes par filière et catégorie d'opérateurs

Filières	Types d'éleveurs	
	Traditionnels	Modernes
Bétail/viande	• très faible utilisation des aliments complémentaires • conflits entre éleveurs et agriculteurs • faible utilisation des intrants vétérinaires • dégradation et rétrécissement des parcours naturels • extension de l'agriculture au dépens de l'élevage • insécurité résiduelle • insuffisance de suivi sanitaire • précarité santé animale • difficulté d'abreuvement pendant la saison sèche • faible intégration à l'économie du marché • méconnaissance des textes qui régissent leurs activités • insuffisance d'information et d'organisation des éleveurs • faible productivité du cheptel • faibleextériorisation du potentiel génétique de certaines races locales	• coût élevé des aliments complémentaires • faible disponibilité des sous produits agro industriels • contraintes financières liées aux difficultés d'accès au crédit notamment bancaire • faiblesse de l'encadrement • insécurité foncière dans les zones urbaines et péri urbaines compte tenu du développement des villes • insuffisance d'organisation
Lait et dérivés	• faible production laitière • dispersion de la production entraînant des difficultés de collecte • faible production commercialisée • existence de technique de transformation mais des insuffisances dans le conditionnement	• faible productivité des vaches laitières • difficultés d'accès aux sous produits agro industriels • compétition entre la production fourragère irriguée et la production céréalière • insuffisance d'organisation des producteurs • difficultés d'accès au crédit • faible ravitaillement en lait local des unités de transformation • mauvaise répartition des unités de transformation • problème de collecte du lait local • faiblesse de la consommation due au niveau des revenus
Aviculture	• faiblesse dans l'alimentation • fortes mortalités annuelles • habitat précaire • faible potentiel génétique • manque de spécialisation	• coût élevé des aliments • concurrence des produits importés • faible disponibilité des aliments • difficultés d'accès aux intrants (poussins) • manque de professionnalisme
Cuirs et Peaux	• maladies cutanées • actes détériorant les cuirs et peaux (marques) • non respect des textes régissant la préparation, le conditionnement et le stockage des cuirs et peaux	• qualité des produits • insuffisance de transformation

Le Niger possède des atouts et des acquis remarquables qui peuvent constituer de puissants leviers pour la relance du secteur de l'élevage.

intrinsèques à prendre en charge leur développement. Incontestablement seul un tel contexte peut galvaniser le champ des forces humaines indispensables pour affronter la nature des problèmes qui s'opposent au développement du monde rural et assurer la pérennité du capital ressources qui constitue l'enjeu principal du développement humain durable.

S'appuyant sur ces principes directeurs, un programme de Relance Économique (PRE) a été adopté par la loi n°97-021 du 8 juillet 1997 pour la période 1997-2001. Ce programme fait du secteur rural le moteur de la croissance de l'économie du pays. Il a donné naissance à plusieurs programmes cadres de développement, priorités spéciales du Gouvernement : notamment le PNEDD, le PGRN, le PSA, le PPEAP, le PSSA dont la plupart accordent une place de choix au développement des productions animales parce qu'elles apparaissent comme les plus génératrices de ressources en milieu rural donc plus aptes à lutter contre la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire.

1.3.4. Un contexte économique et des avantages comparatifs favorables

La croissance prévue pour la demande intérieure du fait du croit démographique et du taux d'urbanisation en augmentation, les perspectives d'une hausse considérable de la demande sous régionale doivent constituer déjà des facteurs motivants pour les opérateurs de la filière. L'avantage comparatif que possède le Niger s'agissant de la proximité du marché nigérian qui, à lui tout seul, serait importateur pour près de 400 000 T de viande, s'ajoute à celui de son appartenance à plusieurs organismes régionaux et sous régionaux dont l'UEMOA qui par l'application du TEC (Tarif Extérieur Commun) et la suppression des barrières douanières pour les produits du cru dans les états membres, confert également d'autres avantages.

La constitution d'un cadre National de Concertation des différents opérateurs, initiée sous l'impulsion conjointe du CILSS et de la CEBV, soutenue par l'UEMOA favorisera les échanges sous régionaux. Le démarrage récent du projet de promotion des exportations agro pastorales animera sans doute le CNC qui devrait être renforcé ultérieurement par la création des Chambres d'Agriculture. L'existence de nombreuses études relatives aux filières d'élevage aidera à la redynamisation des activités.

Enfin, le développement progressif de SFD accessibles aux petits producteurs dans de nombreuses localités enregistre déjà des résultats appréciables dont la valorisation permettra d'asseoir rapidement un réseau indispensable au développement des activités. Le soutien des collectivité territoriales à ces dernières devrait être accru dans la mesure où elles en tirent une part importante de leur budget.

1.3.5. Un potentiel technique remarquable

Il se caractérise par l'existence :

- d'infrastructures de santé animale, de production, de transformation et de commercialisation touchant toutes les sous filières de l'élevage et qui font du Niger l'un des pays les mieux nantis en la matière dans la sous région ;
- des systèmes de production porteurs, ayant des niveaux de performance technique et économique très confortables et qui sont susceptibles d'être promus de façon

DEUXIEME PARTIE: AXES D'INTERVENTION

Introduction

Les différents axes d'intervention retenus sont issus de l'analyse critique de la situation du secteur de l'élevage. Leur identification a été guidée par le souci de valoriser les atouts de l'élevage tout en surmontant ses contriantes, en vue d'accroître les productions animales, développer et renforcer l'élevage comme filière d'exportation et augmenter la contribution du secteur à la formation du PIB et à la lutte contre la pauvreté. Le choix de ces axes s'est également basé sur les orientations nationales en matière de développement rural et sur la politique macro-économique du Gouvernement,notamment le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvrété.

A l'issue des larges concertations entre tous les acteurs du développement du secteur de l'élevage, sept (7) axes d'intervention ont été identifiés pour la relance dudit secteur. Il s'agit de:

- amélioration de la gestion des ressources naturelles et valorisation des zones et espaces à vocation pastorale;
- amélioration de la santé animale;
- amélioration de la productivité des animaux;
- renforcement de la sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté;
- organisation, professionnalisation des acteurs et privatisation;
- développement des marchés et amélioration de la compétitivité des produits animaux;
- renforcement et adaptation des fonctions d'appui.

2.1. Rappel du cadre d'orientation générale de la politique de développement du gouvernement

Les orientations de la politique de développement économique et social du Niger à moyen terme visent à :

- Rétablir les équilibres macro-économiques et financiers;
- Promouvoir une croissance soutenue et durable;
- Renforcer l'intégration de l'économie nationale à l'économie régionale à travers l'UEMOA et la CEDEAO;
- Réduire la pauvreté par le renforcement de l'impact des investissements de l'Etat et par la promotion des investissements du secteur privé;
- Poursuivre la libéralisation de l'économie;
- Promouvoir les petites et moyennes entreprises afin d'assurer l'intégration des économies urbaines et rurales;
- Mettre en place un dispositif incitatif pour la promotion et le développement des investissements productifs.

Document de négociation avec les partenaires au développement et plus particulièrement les Institutions de Bretton Woods, le DSRP indique toutes les politiques et stratégies de développement durant la période qu'il vise. Il présente en outre un plan d'action sur trois ans revu chaque année sur la base d'indicateurs pertinents.

Lettre de mission du Ministre des Ressources Animales

Avec la création d'un Ministère des Ressources Animales, l'Etat a posé un acte indiquant la priorité qu'il accorde à l'élevage dans sa politique économique. La lettre de mission du Ministre lui assigne les objectifs suivants :

- Définir des politiques et stratégies relatives à la gestion des ressources animales;
- Améliorer les conditions de l'investissement dans le secteur de l'exploitation et la gestion des ressources animales;
- Assurer l'encadrement et donner l'impulsion nécessaire pour l'amélioration des activités de transformation des produits d'origine animale;
- Réhabiliter, renforcer et étendre les infrastructures liées à l'exploitation des ressources animales (abattoirs frigorifiques, séchoirs);
- Accroître la participation du secteur au PIB par un développement des exportations ;
- Revoir l'organisation, la gestion et l'encadrement des structures associatives des éleveurs;
- Mobiliser les ressources suffisantes pour la mise en œuvre des programmes relatifs aux ressources animales;
- Elaborer et mettre en œuvre une réglementation et des programmes en matière de santé animale;
- Participer à la conception et à la mise en œuvre d'une politique nationale en matière d'hydraulique pastorale, à l'implantation des infrastructures y afférentes et à la mise en place d'un système de gestion communautaire efficace;
- Participer à la conception et à la mise en œuvre des stratégies d'aménagement des espaces ruraux et de gestion des ressources naturelles.

2.2. Les finalités et les objectifs du secteur de l'élevage

2.2.1. Les finalités

La relance du secteur de l'élevage s'inscrit dans les plans de développement économique et social dont les principaux objectifs concourent à la mise en œuvre d'un développement humain durable. Elle vise donc, entre autres, la préservation et l'accroissement des productions pastorales pour mieux contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la balance commerciale et des conditions de vie des populations.

- Un environnement institutionnel et juridique favorable;
- Un environnement professionnel adéquat;
- Un environnement financier actif.

Contribution plus efficace à la relance économique du pays

. Objectifs quantifiés

ıantification des objectifs pose le problème de la fiabilité des données, les paramètres de ne reflétant pas très souvent la situation réelle. D'où, la nécessité d'entreprendre dans ıédiat les actions permettant de cerner à tout moment les différents paramètres et leur .tion.

lan qualitatif, les objectifs portent principalement sur les paramètres de productivité et les d'exploitation.

aramètres à prendre en compte sont indiqués dans le tableau ci - après:

Tableau: Productivités actuelles et objectifs 2010

ètres de productivité	Productivité 2000	Objectifs 2010
: bétail/Viande		
:tivité pondérale (poids carcasse) en Kg		
ɔvins	120	133
vins	14	16
aprins	11	12
melins	150	160
: Lait		
de lait par lactation		
ɔvins	330	380
vins	40	50
aprins	60	70
amelins	450	500
: aviculture		
ɔids carcasse en kg	0,8	1
ɔids œufs (en grammes)	35	45
:ufs (nombre)	40	60
d'exploitation (%)		
ɔvins	11	13
vins	28	35
aprins	32	38
amelins	09	11
olailles	80	90

ce: consultants/données recueillies

La croissance de la production de viande ne sera effective que si des actions appropriées sont menées au niveau des éleveurs, des animaux et de l'alimentation.

La demande régionale peut permettre d'absorber la croissance de la production si des efforts significatifs sont faits pour la rendre plus compétitive.

Quant à la production laitière, sa nature, sa répartition, sa faible compétitivité par rapport à l'extérieur font que malgré un disponible global appréciable les importations se poursuivront inéluctablement. Aussi, des efforts énormes doivent être entrepris pour mieux organiser la production de lait et limiter les importations.

2.2.5.. Les impacts attendus

Les effets directs et indirects, immédiats ou à long terme de la relance du secteur de l'élevage se manifesteront sur l'ensemble des populations du Niger sur le plan social, économique, écologique, institutionnel et juridique.

Au plan social

La mise en ouvre du plan va renforcer les organisations des éleveurs et des opérateurs économiques en général dans un cadre institutionnel, législatif réglementaire permettant la réduction des sempiternels conflits éleveurs et agriculteurs qui endeuillent chaque année la société. Elle permettra aussi la création d'emploi (3.000 par an) à travers le développement des exportations et des unités de prestation de service et les exploitations. L'amélioration des revenus permettra la réduction de la pauvreté en milieu rural et urbain et contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations par leur accès plus grand aux services sociaux de base. Les femmes et les jeunes veront leur rôle social particulièrement renforcé.Environ 10.000 groupements feminins répartis dans 2.500 villages seront touchés.

Au plan économique

Bien qu'on parle de mode de vie en évoquant l'élevage, cette activité est d'abord économique. Vu sa place dans la vie des ménages ruraux et dans le processus de développement économique et social du pays, ses effets positifs auront des impacts certains sur:

- l'amélioration de la croissance économique et l'émergence d'opérateurs économiques plus ouverts au progrès et à l'économie de marché;
- l'amélioration de la balance commerciale à travers l'accroissement de la production et des exportations;
- l'amélioration des finances publiques à travers les différentes taxes perçues par l'Etat et les collectivités;
- l'amélioration des revenus des exploitants par une meilleure gestion des exploitations et une valorisation des produits animaux;
- l'amélioration de la sécurité alimentaire par une plus grande disponibilité en protéines animales diversifiées.

- Promouvoir les filières et sous filières les plus porteuses et ayant un caractère structurant pour les systèmes de l'élevage ou dôtés d'avantages comparatifs importants, susceptibles soit d'accroitre les revenus en devises soit d'en réduire l'exportation;
- Contribuer à la sécurité alimentaire durable par la lutte contre la pauvreté en assurant la promotion des activités génératrices des revenus plus particulièrement au niveau des femmes et des jeunes dont l'avenir professionnel devrait être un sujet de préoccupation dominante;
- Développer les systèmes financiers décentralisés en vue d'une plus grande accessibilité au crédit surtout pour les petites opérations et les micro réalisations tout en assurant l'accroissement du financement des investissements lourds structurants;
- Encourager la recherche zootechnique et vétérinaire: un programme existe déjà, il s'agira de s'assurer que les opérations envisagées cadrent avec les contraintes identifiées;
- Réhabiliter et développer les infrastructures de base;
- Prendre des mesures d'accompagnement d'ordre juridique et institutionnel et coordonner les efforts pour développer des synergies.

Les axes d'intervention au nombre de sept, ont fait l'objet d'un large consensus à l'issue des concertations ayant regroupé des représentants des associations des éleveurs, des ONG et de l'administration chargée d'appuyer les acteurs à la base dans leurs efforts de développemnt.

Ces axes sont listés ci-après:

- Amélioration des ressources naturelles et valorisation des zones et espaces pastoraux;
- Amélioration de la santé animale;
- Amélioration de la productivité des animaux (génétique et alimentation/abreuvement);
- Contribution à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté;
- Soutien à l'organisation et à la professionnalisation des acteurs;
- Promotion des marchés intérieurs et exrtérieurs et amélioration de la compétitivité;
- Adaptation des fonctions d'appui.

AXE 1. AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET VALORISATION DES ZONES A VOCATION PASTORALE

Cet axe vise une gestion rationnelle des ressources naturelles et la valorisation des zones à vocation pastorale, notamment à travers l'identification et l'institution des zones d'acceuil, des zones de replis et des pistes à bétail. Les objectifs à atteindre sont décrits ci-après:

a) Actualiser et élaborer les textes de lois dont le code pastoral

Plusieurs textes balisent les interventions en matière de conservation des ressources naturelles et de développement économique. Cependant, certains sont actuellement dépassés et méritent actualisation, tandis que de nouveaux sont à élaborer.

Les dispositions de l'ordonnance 93-015 du 2 mars 1993, fixant les principes d'orientation du code rural et ses textes complémentaires concernant l'élevage doivent être appliquées parce qu'elles conditionnent en amont la relance de l'élevage. Il s'agit notamment de :

b) Promouvoir des zones d'accueil, des zones de repli et des pistes à bétail

Avec l'exploitation incontrôlée des terres, les espaces jadis réservés aux pâturages se réduisent de plus en plus considérablement. Il y a lieu de garantir l'intégrité de ces espaces, protéger les aménagements réalisés et à faire, prévenir et réduire les conflits fonciers et promouvoir une gestion communautaire durable des ressources pastorales.

La sauvegarde et l'amélioration des espaces pastoraux et du potentiel fourrager peuvent se compter parmi les réponses aux problèmes de détérioration des pâturages et de perturbation des systèmes de productions animales. L'objectif immédiat recherché dans le contexte environnemental actuel est de diminuer ou stopper la régression des espaces pastoraux et donc du potentiel fourrager et amorcer une augmentation de la disponibilité des ressources fourragères tout en cherchant à minimiser l'insécurité foncière dans la zone concernée. Quelques-unes des actions à envisager pour y parvenir sont la réhabilitation des jachères en zone agricole, la mise en défens, la rotation, la réservation des parcours de saison sèche et/ou de sécurité dont la pertinence n'est plus à démontrer aujourd'hui. Ces mécanismes peuvent constituer des étapes importantes pour la promotion des zones d'accueil, des zones de repli et des pistes à bétail.

Le principe à respecter rigoureusement est la recherche d'une participation active, volontaire et responsabilisante des communautés rurales dans la conception et la réalisation de ce genre d'actions qui doivent intégrer les aspects de l'organisation et de la dynamique sociale, des relations entre les différentes composantes de la société, du savoir-faire technique local, de la rationalité paysanne et de la question foncière.

Il convient donc que soient identifiées, délimitées et matérialisées les différentes zones et pistes à bétail dans le cadre d'une approche participative afin d'éviter les pratiques dirigistes utilisées par les développeurs dans le passé.

➢ **Les enclaves pastorales villageoises ou inter - villageoises :**

Elles servent de pâturages pour les animaux et de zones de repli pour le cheptel villageois en saison de cultures. Des mesures doivent être prises pour sauvegarder leur fonction.

Les zones de repli ou de refuge

La production fourragère se caractérise par son importante variation intra- annuelle et inter-annuelle, car dépendant des précipitations. Ce qui fait que les éleveurs rencontrent d'énormes difficultés, chaque année, pour adapter la charge animale à la production fourragère. Les variations intra et interannuelles de la production fourragère ne constituent pas une situation d'exception, mais une donnée permanente avec laquelle il faut compter. Par ailleurs, depuis quelques années les éleveurs nigériens rencontrent de plus en plus de difficultés pour accéder à leurs zones traditionnelles de repli dans les pays frontaliers.

Aussi, est-il nécessaire de susciter et de favoriser la création de zones de replis ou de refuge de manière concertée qui soit écologiquement viable de manière à assurer permanemment, l'alimentation des animaux qui y séjournent, particulièrement en cas de sécheresse.

AXE.2. AMELIORATION DE LA SANTE ANIMALE

L'amélioration des connaissances sur les maladies, la lutte contre les principales maladies, la privatisation des professions zootechniques et vétérinaires, l'identification de zones particulières de contrôle sanitaire de produictions destinées aux exportations sont quelques-unes des principales actions à mener dans le cadre de cet axe.

a) Améliorer la connaissance sur des maladies animales

pour améliorer la connaissance des maladies, les interventions doivent porter sur les points suivants:

- définition du statut du laboratoire vétérinaire;
- renforcement des capacités de diagnostic du laboratoire;
- formation des spécialistes et des chercheurs dans le domaine de la santé animale;
- renforcement des capacités de la direction de la santé animale dans la gestion des informations zoo-sanitaires;
- développement de la recherche sur la pathologie aviaire et sur celle du dromadaire.

Développement des études épidémiologique

b) Renforcer la lutte contre les principales épizooties

Malgré toutes les interventions réalisées, le seul résultat sûr obtenu est la disparition de la peste bovine. Les maladies meurtrières comme la péripneumonie contagieuse bovine continuent à sévir. D'autres moins meurtrières continuent à exercer des pressions contrariant l'exploitation du cheptel. Il est donc nécessaire d'agir sur plusieurs axes pour réduire les effets de ces épizooties :

A court terme

- La poursuite du contrôle de la peste bovine en vue de son éradication;
- la lutte contre la PPCB et la PPR;
- la systématisation de la vaccination contre les maladies telleuriques et pseudo telleuriques;
- Lutter contre les maladies aviaires:

Les maladies sont le principal frein au développement de l'aviculture traditionnelle. Les opérations de vulgarisation réalisées localement n'avaient pas permis un temps soit peu d'assainir le milieu.

Pour améliorer la situation, il faudra agir sur les axes suivants :

- entreprendre une campagne de vaccination systématique contre la maladie de New Castle ou pseudo peste aviaire;
- produire le vaccin thermostable contre la maladie de New Castle au laboratoire de Niamey.

AXE 3.AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE DES ANIMAUX

Cela se fera, en visant d'une part l'amélioration de l'alimentation et de l'abreuvement du bétail et d'autre part l'amélioration génétique et l'encouragement à la production de géniteurs de qualité (Azawack, Balibali, Chèvre rousse de Maradi, etc.).

a) Amélioration de l'alimentation et de l'abreuvement du bétail

Il s'agit de réunir toutes les conditions d'alimentation et d'abreuvement à même de favoriser une productivité accrue du bétail. Des actions comme la fauche, le stockage et la commercialisation des fourrages, les cultures fourragères(pluviales et irriguées) ainsi que la réalisation d'un bon maillage en points d'eau
doivent être envisagées.

a-a) Améliorer l'alimentation

Pour atteindre cet objectif les actions suivantes seront développées:

- la défense et la restauration des parcours dégradés selon une approche participative (la lutte contre les plantes envahissantes, l'aménagement des pare- feux, la regénération ligneuse naturelle et artificielle, etc.);
- la promotion et le développement des techniques de fanage et d'ensilage;
- la promotion et le développement des cultures fourragères aussi bien en cultures pluviales qu'en cultures irriguées en mettant l'accent sur les cultures à double fin (arachide, niébé, dolique..) et sur les ligneux de brout (Acacias, *Bauhinia*, etc.);
- le développement de l'agroforesterie en zones agricoles, en mettant l'accent sur des ligneux à usages multiples (ligneux fourragers et fruitiers: *Ziziphus mauritiana, Acacia senegal, Tamarindus indica, etc.*);
- l'amélioration de l'ingestibilité et de la digestibilté des pailles de brousse et des résidus des cultures par des techniques appropriées (traitement de la paille à l'urée....);
- le développement d'une stratégie d'utilisation des compléments minéraux;
- la formation des éleveurs en sylviculture et agroforestérie (régénération des formations ligneuses, tailles de rajeunissement et de production, les coupes sanitaires, les banques fourragères...);
- La mise en place d'un réseau performant et pérenne d'approvisionnement et de distribution d'aliments concentrés.

a-b) Améliorer l'abreuvement

Malgré l'existence de ressources en eau souterraines non négligeables, la disponibilité en eau n'est pas toujours assurée pour les animaux du fait de l'insuffisance, de l'ensablement, de l'effondrement, de la mauvaise répartition, de la mauvaise gestion et parfois de l'appropriation exclusive à titre privé des points d'eau.

Les actions dans ce domaine consisteront à:

- l'inventaire des points d'eau existants;

- études sur les qualités originales et sur les stratégies d'adaptation des races animales locales à produire en milieu sahélien.

Les conclusions de ce programme de recherche permettraient de faire le choix entre des opérations de développement et/ou des actions de conservation du patrimoine génétique de la race concernée:

- l'identification et la préservation d'un noyau d'élevage de sélection;
- le contrôle des géniteurs;
- la collecte, le stockage et l'insémination artificielle.

AXE 4. CONTRIBUTION A LA SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE ET A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Pour concrétitser cet axe il sera engagé entre autres, des actions de promotion des activités génératrices de revenus et de création d'emploi. Parmi ces activités on peut retenir:

- Le développement de l'aviculture villageoise, facteur de lutte contre la pauvreté en milieu rural ;
- Le développement systématique de l'embouche bovine et ovine en milieu rural;
- Le développement de l'élévage péri urbain par :
 - la promotion des unités semi intensives de production (embouche, production laitière, production aviaire);
 - la mise en place d'un système de crédit approprié;
 - le renforcement des capacités de l'encadrement privé pour assurer des serivces efficaces;
- L'accroissement de la production laitière en milieu rural qui doit pour s'épanouir trouver nécessairement un débouché sur le marché urbain. De ce fait l'intégration de la filière constitue un objectif essentiel. De plus l'utilisation de certains CMB pourra favoriser l'évolution des élevages traditionnels vers des modes d'élevage améliorés à vocation laitière.

Le bon déroulement de toutes ces activités devrait être soutenu par l'adoption d'un ensemble de mesures incitatives dont l'instauration d'une taxe spéciale sur les produits laitiers importés afin de constituer un fonds de soutien à la production nationale de lait.

AXE 5. SOUTIEN L'ORGANISATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Les interventions à l'endroit des organisations de producteurs et des opérateurs économiques en général doivent se fonder sur l'approche locale et par filière. Les actions à entreprendre dans le cadre de l'appui à ces organisations doivent être axées sur la systématisation de la formation et de la sensibilisation des acteurs et concourir à :

- l'émergence (ou la consolidation) de dynamiques d'innovation technique et de changement social, basée sur une approche de la vulgarisation adaptée aux finalités poursuivies et à la diversité des situations rencontrées et des rationalités des opérateurs;
- l' appui à la mise en place d'un mécanisme de développement local à travers:
 - des diagnostics concertés et continus;

devra être le moteur de toute politique de commercialisation des produits et sous produits pastoraux.

A cet effet, les actions porteront sur :
- la formation et encadrement technique des acteurs à travers des structures consulaires appropriées en vue d'améliorer le niveau de rentabilité et donc de compétitivité de leurs affaires;
- la réforme des textes réglementaires pour les adapter aux exigences de rentabilité des filières, de restructuration des circuits de commercialisation (bétail viandes) et de financement de l'exploitation des sous filières;
- la diminution de la pléthore d'intervenants sur les marchés et l'incitation des organisations des professionnels à participer au financement de l'exportation sous forme de société (SA, SARL).

- Réhabilitation des marchés à bétail:

Pour réhabiliter les nombreux marchés aménagés mais devenus vétustes faute d'entretien, les actions suivantes peuvent être envisagées:

- la réhabilitation des marchés à bétail à travers leur équipement pour faciliter les opérations commerciales, la collecte des informations statistiques et sanitaires et l'embarquement des animaux;
- la responsabilisation des professionnels et de leurs organisations dans la gestion et l'exploitation des infrastructures des marchés;
- la participation des professionnels au financement des aménagements et équipements.

- Normalisation du transport des produits pastoraux:

Le transport des animaux des marchés de bétail aux principaux centres de consommation se fait par convoyage à pied en raison des coûts élevés du transport par camion.

La maîtrise du convoyage est nécessaire pour normaliser et développer les transports. Les actions à mener à cet effet sont:

- l'aménagement des routes et pistes existantes;
- l'acquisition de camions bétaillères;
- l'assouplissement fiscal et parafiscal lié aux transports.

Le transport des viandes et volailles s'effectue actuellement dans les conditions qui défient l'hygiène et autres normes sanitaires. Le respect des dispositions réglementaires en la matière s'impose.

- Réhabilitation des abattoirs:

L'état actuel des abattoirs frigorifiques aussi bien régionaux que celui de Niamey commande les actions suivantes:

- Une meilleure contribution du Projet de Promotion des Exportations Agro- Pastorales plus particulièrement pour le développement des exportations de viandes;
- la facilitation des exportations de bétail par la formalisation des échanges à travers des conventions spéciales avec les pays hors zone FRANC;
- la forte implication des banques dans les transactions avec l'étranger ;
- l'amélioration des connaissances sur les marchés et sur les produits de la sous région UEMOA par la dynamisation des structures à caractère sous régional tel que le CNC et l'usage de certains instruments communautaires (passeport de bétail);
- l'accéleration du processus de mise en œuvre du du projet Niger/Tchad dont le financement par la Libye est en cours d'approbation finale.

AXE 7. ADAPTATION DES FONCTIONS D'APPUI

L'exécution judicieuse du présent cadre pour la relance du secteur de l'élevage au Niger commande les mesures suivantes :

- la mise en place d'un environnement réglementaire incitatif et favorable aux activités d'élevage, notament à travers l'application de l'Ordonnance 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'orientation du code rural et ses textes complémentaires. L'application des dispositions relatives à l'élevage contenues dans ces textes conditionne en amont le processus de relance;
- l'amélioration des capacités des agents publics pour la conception, le suivi des stratégies, programmes et projets, de même que pour toutes les opérations de contrôle;
- le désengagement effectif et responsable de l'Etat des fonctions productives et commerciales et la répartition claire des tâches entre l'Etat et les autres acteurs;
- le soutien au développement d'un secteur privé compétitif;
- la création de cadres de concertation entre tous les acteurs;
- la résolution correcte du problème de financement des activités du secteur. Les SFD constituent un début de solution à cette préoccupation. Cependant, leur renforcement s'impose tout en recherchant avec les autres voies de financement les complémentarités indispensables. Il s'agit de favoriser une plus grande accessibilité du crédit, surtout pour les petites opérations et les micro-réalisations tout en assurant l'accroissement du financement des investissements lourds structurants.

Le caractère transversal de l'élevage dans l'économie nationale n'est plus à démontrer et des liens très étroits existent surtout avec l'agriculture, l'hydraulique et les forêts. Aussi, convient-il de créer des cadres formels de concertation entre les différentes directions et services des ministères concernés pour assurer les synergies de programmes d'activités et rechercher l'harmonie des interventions en matière de développement rural.

- les textes réglementaires et législatifs en vigueur.

Par ailleurs, du fait de l' insuffisance des points d'eau et de leur mauvaise répartition, de l'ensablement et de l'effondrement de plusieurs puits, de la mauvaise gestion des ouvrages hydrauliques publics, on assiste à l' exploitation insuffisante de vastes étendues de pâturages particulièrement en saison sèche.

De plus, la production secondaire (animaux) des pâturages est peu connue aujourd'hui, aussi bien en ce qui concerne les paramètres de situation (effectifs...), que les paramètres d'évolution (les performances animales).

3.1.1.2. Objectifs

Les principaux objectifs de la composante sont :

Généraux

- sécuriser le producteur et son élevage ;
- améliorer les performances de l'élevage traditionnel ;
- favoriser l'émergence de système de production amélioré qui soient écologiquement et économiquement viables en zone pastorale ;
- Intégrer la gestion des ressources pastorales dans une stratégie de développement global du secteur rural.

Spécifiques

- Améliorer et avoir une meilleure connaissance de la production des pâturages ;
- Améliorer la diversité floristique des pâturages ;
- Promouvoir une gestion participative et durable des ressources pastorales ;
- Améliorer les capacités de charge des pâturages et les systèmes d'abreuvement;
- Garantir la sécurisation foncière des espaces pastoraux et réduire les conflits fonciers ;
- Améliorer les dispositifs réglementaires sur la gestion des conflits, les règlements des litiges et les mouvements du bétail ;
- Initier la constitution de zone test pour servir d'amorce à un changement dans les systèmes d'exploitation de la zone pastorale ;
- Etablir la carte d'occupation du sol et la carte annuelle des pâturages.

3.1.1.3. Actions à mener

Dans l'immédiat

Adapter les textes ligislatifs et reglémentaires en vigueur.

- Réaliser un suivi des ressources pastorales et mettre en place un système d'alerte précoce.

3.1.1.4. Stratégies

Elles reposent sur l'élaboration participative, la diffusion et la mise en œuvre de textes réglementaires et législatifs adaptés (code rural, Schéma d'Aménagement Foncier..), une volonté politique, une bonne organisation des producteurs et la participation de tous les utilisateurs.
De par son caractère globalisant, le programme intéresse plusieurs départements ministériels (MDR, MI/AT, MRA, Environnement, Ressources en Eau....)

3.1.1.5. Résultats attendus

- Le Code pastoral et le schéma d'aménagement foncier sont élaborés;
- Les conflits fonciers sont atténués;
- Les couloirs de passage et les aires de parcours inventoriés sont délimités et matérialisés;
- La gestion des pâturages est améliorée;
- L'élimination progressive des plantes envahissantes dans les espaces pastoraux est réalisée ;
- La production fourragère naturelle est mieux connue et suivie;
- Des points d'eau sont réhabilités ,créés et mieux géreés;
- La répartition géographique du cheptel est mieux connue;
- Des groupements d'éleveurs gèrent une zone test sur une base nouvelle assurant l'équilibre du milieu ;
- Une carte d'occupation des sols est établie ;
- La carte des pâturages et des points d'eau est mise à jour;
- les paramètres de situation et d'évolution des troupeaux sont améliorés et connus.

3.1.1.6. Rôles des différents intervenants

L'Etat

- orientation et contrôle de la politique d'aménagement de l'espace;
- réglementation, contrôle et facilitation des différentes activités;
- appui à la mobilisation des financements;
- appui-conseil.

Collectivités territoriales décentralisées

- adaptation, diffusion , contrôle et application des textes législatifs;
- financement des actions.

Privés

- information , sensibilisation et formation des producteurs;

- participation physique et/ou financière aux activités;
- suivi/évaluation des activités;
- appui-conseil.

3.1.1.7. Idées de projets prioritaires

1. Recensement du cheptel ;
2. Détermination des paramètres zootechniques ;
3. Inventaire, réhabilitation et matérialisation des enclaves pastorales et des couloirs de passage;
4. Restauration des espaces pastoraux;
5. Développement de l'hydraulique pastorale;
6. Gestion communautaire participative des ressources pastorales;
7. Suivi et évaluation des ressources pastorales.

B. Composante renforcement des capacités de sécurisation dans la zone pastorale

3.1.2.1. Justification

La non diversification de l'économie pastorale rendent les populations d'éleveurs extrêmement vulnérables aux sécheresses et famines qui affectent négativement les mécanismes de production et de reproduction.

Le nombre de pasteurs vivant en dessous du seuil de pauvreté est assez élevé et le nombre de ménages ne pouvant plus subsister à l'aide de leurs troupeaux va en grandissant.

3.1.2.2.Objectifs

Objectif général

La composante a pour finalité d'améliorer les conditions de vie des groupes pastoraux ainsi que celles de la conduite de leurs activités tout en réduisant leur vulnérabilité et en protégeant leur pouvoir d'achat.

Objectifs spécifiques

- protéger le pouvoir d'achat des pasteurs en cas d'effondrement des marchés du bétail ;
- Réduire la vulnérabilité des pasteurs en leur assurant au moins le minimum de sécurité alimentaire, de revenu et de pouvoir d'achat ;
- Assurer la sécurité dans la zone pastorale en vue de lutter contre les vols de bétail et d'y réhabiliter la quiétude sociale;
- mettre les pasteurs à l'abri des famines ;
- prédire les aléas climatiques et amoindrir leurs effets néfastes ;
- Faciliter aux pasteurs l'accès au crédit et aux intrants nécessaires à leurs activités;
- Améliorer les services d'éducation, de la santé, de la formation, de l'information des pasteurs ;

- des conditions d'association de l'élevage avec d'autres activités sont créées ;
- les groupes pastoraux ont diversifié leur économie ;
- l'autogestion des groupes pastoraux et leur capacité d'assurer des responsabilités concrètes sont renforcées ;
- l'insécurité résiduelle est absorbée.

3.1.2.6. Rôles des intervenants

Etat et collectivités

- réalisation des études;
- appui à la mise en place des structures de base et formation des différents membres de ces structures;
- sécurisation de la zone pastorale;

Privé

- installation des SFD;
- promotion des AGR.

Populations

- Conduite des diagnostics;
- mise en place des structures de gestion;
- Identification, conception et mise en oeuvre des programmes;
- Suivi évaluation.

3.1.2.7 Projets prioritaires

- Projet de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté;
- Projet de renforcement de services de base dans la zone pastorale.
- Projet de création de banque d'intrants zootechniques

3.2. Programme d'accroissement de la productivité de l'élevage par l'amélioration du potentiel génétique et le développement de l'intégration agriculture/élevage

A. Composante amélioration du potentiel génétique

3.2.1.1. Justification

Les ressources génétiques animales domestiques du Niger sont importantes et diversifiées. Leur potentiel génétique est cependant insuffisamment valorisé du fait du mode d'élevage dominant et du non suivi des performances animales hors station.. Conséquemment, il n'existe que peu

- introduction dans les troupeaux, lorsqu'ils sont disponibles, de géniteurs issus de la station de Toukounous et/ou des Centres de Multiplication du Bétail

l'introduction si nécessaire de races étrangères en race pure ou à des fins de croisement

3.2.1.4. Stratégies

Elles reposent sur le renforcement des capacités des acteurs, un meilleur partenariat et une recherche participative, une recherche-développement pertinente et un système d'information performant et une bonne organisation du privé pour assurer la multiplication et la diffusion.

3.2.1.5. Rôle des intervenants

➢ **Etat**

- Financement de la recherche;
- organisation de la filière et promotion d'éleveurs pilotes producteurs de géniteurs.

➢ **Privés**

- Encadrement des éleveurs;
- Participation et Financement de projets;
- Multiplication et diffusion des géniteurs améliorés.

➢ **Producteurs**

- Participation au programme de sélection.

➢ **Partenaires**

- Assistance technique et financière.

3.2.1.6. Idées de Projets prioritaires

1- Amélioration génétique de la race bovine Kouri dans le département de Diffa;
2- Croisement races ovine Bali- Bali/ Ara -Ara, dans le département de Filingué;
3- Caractérisation et Amélioration génétique de la race caprine kéléo dans l'Aïr;
4- Amélioration génétique des races camelines dans le département de Tchintabaradène;
5- Amélioration génétique des races camelines dans le département de Diffa.

B. Composante intégration agriculture/ élevage

3.2.2.1.Justification

L'aggravation croissante des conflits Agriculteurs / Eleveurs et la baisse constante des rendements agricoles entre autres, révèlent bien les limites de nos systèmes de production traditionnels, notamment l'agriculture itinérante et l'élevage transhumant. Pour remédier à cette tendance critique, les orientations dégagées depuis la sécheresse de 74 et celle de 84 (Plan d'action de Tahoua) ont préconisé la recherche d'une sédentarisation souple des éleveurs pastoraux et l'intégration véritable de l'agriculture et de l'élevage en zone agricole.

3.2.2.4. Stratégies

Ce programme concerne plusieurs départements ministériels principalement celui du Développement Rural, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, des Ressources en Eau, de l'Intérieur et des Ressources Animales. Cela suppose une collaboration étroite entre ces différentes institutions. Son cadre d'exécution touche tous les projets de développement rural et plus particulièrement le Code Rural, la Gestion des Ressources Naturelles, le Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles, etc ...

Les actions requises sont relativement simples et leur essor peut être assuré par le biais de :

- une meilleure organisation des producteurs ;
- la mise en place adéquate d'un SFD ;
- la promotion d'un système efficient d'approvisionnement en intrants ;
- la promotion d'un partenariat local avantageux entre groupements de producteurs, organisations de prestataires de services techniques, organisme de F D .
- la promotion de fermes agricoles intégrées

3.2.2.5. Résultats attendus

- L'élevage est plus sécurisé ;
- Les performances de l'agriculture et de l'élevage sont augmentées ;
- Les ressources naturelles sont mieux protégées et mieux exploitées ;
- Les conflits fonciers sont atténués et mieux gérés ;
- Les revenus des producteurs se sont accrus ;
- La sécurité alimentaire est plus renforcée et plus durable.

3.2.2.6. Rôle des différents intervenants

L'Etat

- Promotion du Code Rural et du Code Pastoral ;
- Réglementation, contrôle et facilitation des différentes activités ;
- Appui à la mobilisation des financements ;
- Appui à la formation et l'organisation des producteurs.

Les Privés

- Participation et responsabilisation en matière de choix et d'orientation politique ;
- Participation à la formation de ses membres ;
- Participation à la formation de ses activités.

- amélioration de l'alimentation des populations rurales.

Spécifiques:
- réduire les mortalités dues aux épizooties;
- disposer de vaccins bon marché, utilisable sur le terrain;
- maîtriser l'épizootiologie des maladies aviaires.
- Améliorer l'environnement immédiat des élevages (habitat, l'hygiène, alimentation)
- améliorer la productivité de la volaille

3.3.3. les actions à mener

➢ **A court terme**

- vaccination des volailles contre la maladie de Newcastle ;
- déparasitage interne des volailles, notamment la pintade;
- favoriser le démarrage des poussins et des pintadeaux par des anti infectieux vitaminés;
- Produire des œufs frais de pintades en saison sèche;
- construction de poulaillers adaptés et garantir une bonne l'hygiène des poulaillers;
- promouvoir des groupement d'intérêt économiques (GIE) ou de coopératives d'aviculteurs et assurer leur formation;
- formation des aviculteurs et de l'auto encadrement .

➢ **A moyen et long terme**

- le métissage de la volaille locale avec des géniteurs races améliorées;
- mise en place de dépôts coopératifs d'intrants vétérinaires;
- améliorer l'alimentation de la volaille villageoise (particulièrement en acides aminés) par la promotion de techniques appropriées à partir des ressources alimentaires locales (production de termites, de vers de terre ou de fumier, d'insectes, etc.);
- Rechercher les causes de mortalité des pintadeaux et mieux étudier la pathologie aviaire dans son ensemble.

3.3.4 Stratégies

Elles reposeront sur :

- Une meilleure organisation de la filière;
- La formation des acteurs ;
- Création d'un cadre permettant le contrôle adéquat des maladies aviaires;
- l'amélioration de l'alimentation, de l'habitat et de l'exploitation du potentiel génétique de la volaille locale.

3.4. PROGRAMME DE RELANCE DE LA FILIERE BETAIL-VIANDE

3.4.1. Justification

Les produits de l'élevage constituent la deuxième source de recettes d'exportation après l'uranium. Des efforts collossaux ont été déployés pour la promotion de ce secteur tant au niveau intérieur qu'au niveau sous régional. Dans le premier cas il faut rappeler notamment la création des abattoirs frigorifiques de Niamey, Tahoua, Maradi et Zinder, la constitution d'établissements tels que la SONERAN, la SNCP, etc..Dans le second la création de la CEBV et de l'OCBV. Mais tous ces efforts n'ont pas conduit aux résultats voulus, ce qui souligne la difficulté et la complexité du sujet.

- Les perspectives qui s'annoncent posent un défi :

- La dévaluation du F CFA a donné un coup de fouet aux échanges régionaux et provoqué un recul des viandes extra-africaines mais avec la mondialisation et la libéralisation du commerce mondial, le danger subsiste;
- Les études prospectives de la demande sous-régionale en viande, faites au niveau de l'UEMOA et de la CEDEAO font apparaître un déficit croissant particulièrement important quant à la couverture de cette demande, il en est de même au niveau de la demande intérieure. Or, la production nationale est essentiellement issue de l'élevage traditionnel encore fortement tributaire des pâturages naturels et des aléas climatiques si déroutants dans notre contexte sahélien. Il se trouve que même les mécanismes de régulation des effectifs du cheptel visant à sauvegarder le potentiel reproducteur en cas de sécheresse ne sont guère efficaces;
- La sécurisation et la relance de la production animale doivent donc constituer des objectifs prioritaires de la politique de développement du pays.

3.4.2. Objectifs

Objectifs globaux

- Accroître et sécuriser les productions nationales de viande ;
- Développer les marchés intérieurs et promouvoir les exportations;
- Augmenter les revenus des producteurs et des opérateurs de la filière.

Objectifs spécifiques

- Promouvoir et développer des élevages privés intensifs et semi-intensifs ;
- Promouvoir des systèmes de production moins dégradant pour l'environnement et plus sécurisant pour l'élevage ;
- Rechercher une meilleure intégration des activités de la filière bétail/viande ;
- Réhabiliter les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation de bétail et de la viande ;

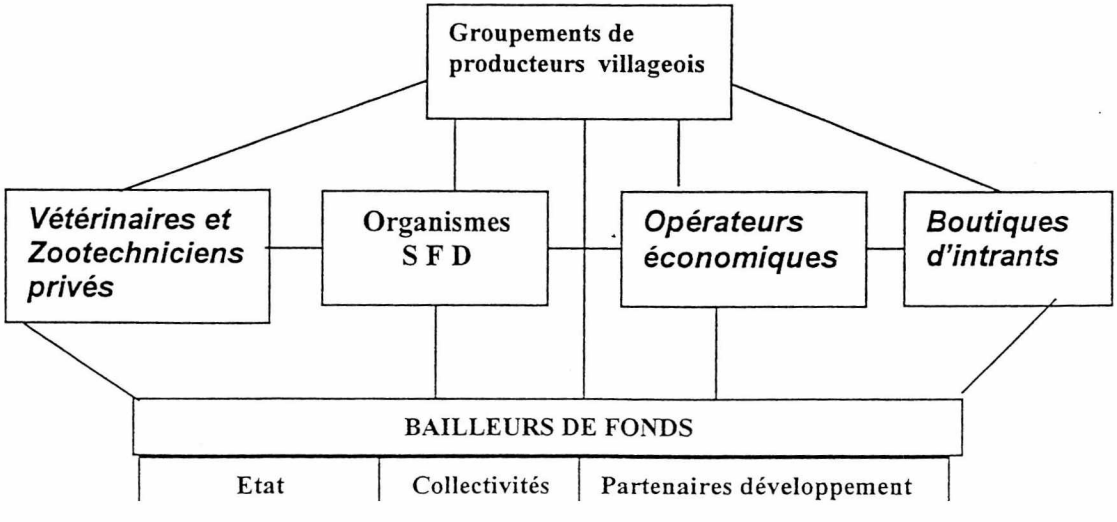
L'appui au développement des systèmes d'élevage tradtionnel faisant déjà l'objet d'un des programmes prioritaires de relance du secteur élevage, il ne sera question ici, que de l'embouche paysanne essentiellement. C'est une activité déjà fort répandue et pour laquelle des actions d'amélioration ont été conduites par divers projets de développement. Des résultats positifs ont été atteints mais dans bien des cas, ils ont manqué de durabilité. De plus, leur généralisation a toujours été limitée dans la mesure où elles reposaient sur des subventions.

Le contexte actuel autorise la mise en œuvre de stratégies moins coûteuses jouant sur la synergie de plusieurs facteurs :

- Des options techniques simples, efficientes, dont le coût est à la portée des producteurs, surtout à l'échelle où il est désormais possible d'agir ;
- L'existence de vétérinaires et zootechniciens privés qui peuvent et ont intérêt à fournir des prestations techniques qualitativement et quantitativement garanties ;
- L'émergence d'un mouvement associatif des producteurs, spécialement en milieu féminin, plus propice à la prise en charge de telles prestations ;
- L'émergence d'opérateurs économiques privés de plus en plus impliqués dans les circuits marchands modernes parfois en substitution d'un rôle antérieurement monopolisé par l'Etat ;
- Le développement d'un système d'épargne et de crédit décentralisé et la création de boutiques coopératives d'intrants accessibles au producteur.

En favorisant l'établissement d'un partenariat local entre ces différents groupes sur des bases contractuelles, les actions d'amélioration à promouvoir auront de meilleures chances de succès aussi bien en terme de résultats directs qu'en terme d'expansion et de durabilité.

Le diagramme ci-dessous illustre l'état de ces relations.



- La mise en place d'outils d'étude et de suivi d'analyse des comptes d'exploitation des différentes filières d'élevage afin d'appréhender leur rentabilité et leur compétitivité ;
- La réalisation d'études et de prospection des marchés d'exportation ;
- Opérationalisation du Cadre National de Concertation (organisation, sensibilisation et formation des acteurs à tous les niveaux aux conditions d'exercice de leur métier).

Seul un tel dispositif peut pallier la liquidation de la SONERAN et l'absence de structures similaires indispensables pour faire face aux contraintes des marchés d'exportation.

ıctions à mener dans le domaine de la commercialisation et de la transformation :

- Meilleure maîtrise des phénomènes de marché (développement du SIM- bétail, contrats de fourniture et d'achat de bétail maigre ou embouché);
- Mise en place des normes de qualité, d'un label de qualité et de structures de contrôle de qualité gérées par les professionnels (excepté qualité sanitaire), notamment application du système de classification du bétail et de la viande préconisé au niveau de l'UEMOA ;
- Réhabilitation sociale et économique des infrastructures de commercialisation (marché à bétail) et de transformation (abattoirs frigorifiques, séchoirs et tanneries) ;
- Elaboration d'un schéma directeur national d'implantation d'infrastructures de base, participation effective des organisations des professionnels à la gestion et à l'exploitation de ces infrastructures sinon, à leur privatisation afin d'en assurer la pérennisation ;
- Modernisation des circuits de distribution notamment le transport du bétail et de la viande.

.4.7 Résultats attendus

- 25 arrondissements x 2 véto x 5 agents x 10 villages = 2500 villages
- 100 bovins / village x 2500 villages =250 000 bovins
- 200 ovins / village x 2500 villages =500 000 ovins
- 300 brebis/village x 2500 villages = 750.000 brebis
- 5000 sujets aviaires x 2500 villages =12 500 000 volailles

'accroissement de la production aviaire destiné à la consommation intérieure améliorera la isponibilité de viandes rouges pour l'exportation.
i l'on considère les gains de production obtenus avec l'embouche, la production totale attendue pparaît dans le tableau ci-après, l'effectif de volailles étant répartie / 1/3 en « ponte » et 2/3 en chair ».

3.5.PROGRAMME D'APPUI A L'ORGANISATION DES PROFESSIONNELS DE LA FILIERE ELEVAGE

.1.Justification

contexte actuel est caractérisé par la mise en œuvre de nouvelles politiques qui préconisent ormais le désengagement de l'Etat des secteurs productifs avec concomitamment la ɔonsabilisation des communautés à la base à travers un processus de décentralisation gressive.

si, l'un des traits cardinaux de ces nouvelles politiques agricoles vise la promotion et la trise locale du développement selon une logique d'intervention qui privilégie les micro-isations. Les populations sont de ce fait appelées à être présentes à tout moment durant la vie projets ; ce qui suppose donc un diagnostic participatif, une planification participative et la ıerche de l'autogestion du cycle des projets par elles-mêmes, tout le processus devant être s-tendu par des programmes cohérents et conséquents d'information, sensibilisation, nation et formation des acteurs en vue d'extérioriser leurs capacités intrinsèques à prendre en rge leur développement.

D'ores et déjà des résultats encourageants sont à noter :

- L'émergence d'un mouvement associatif des éleveurs faisant suite à plus d'une décennie d'essais de création d'un réseau d'autoencadrement des producteurs par les projets d'élevage ;

- La promotion de multiples ONG intervenant dans le secteur rural ;
- L'essor quasi explosif des groupements féminins tendant à se spécialiser dans le petit élevage (embouche bovine, ovine, aviculture) ;
- La privatisation de la fonction de Vétérinaire et de zootechnicien;
- La privatisation totale de la filière cuirs et peaux ;
- La création d'un Cadre National de Concertation pour les opérateurs bétail/vande notamment ;
- Etc.

Mais, de nombreuses difficultés subsistent dans cette voie :

- Le cadre législatif et réglementaire existant ne rend pas toujours compte des spécificités sectorielles ;
- Les acteurs appréhendent mal leur rôle, manquent de professionnalisme et de représentativité ;
- Absence de synergie entre groupements d'acteurs et intervenants de la filière ;
- Très faible taux de participation des producteurs et autres opérateurs concernés au processus, ils sont du reste mal connus ;

3.5.4. Stratégies

Une étude préalable déterminera le niveau actuel d'organisation des différents groupes d'acteurs, les contraintes et atouts en la matière, et leurs besoins en appui institutionnel. Elle mettra l'accent sur les besoins et possibilités en formations et appuis divers. Elle déterminera une stratégie et un plan de mise en œuvre des actions requises pour aboutir à des tables filières opérationnelles. Dans la mise en œuvre des recommandations pertinentes de l'étude, une cellule spéciale pourra être créée à cet effet. Le programme de réhabilitation (sociale et physique) des infrastructures d'élevage tiendra compte de cette organisation. Le désengagement de l'Etat du secteur productif sera poursuivi en s'inscrivant dans cette dynamique organisationnelle. Il sera tenu compte de la nécessité de veiller à une représentation équitable des organisations professionnelles des femmes et des jeunes impliqués dans l'élevage.

3.5.5. Résultats attendus

- des acteurs organisés par filière et par activité existent ;
- des structures de concertation représentatives et fonctionnelles (tables filières) existent à tous les niveaux ;
- les organisations sont pleinement responsabilisées dans leurs domaines de compétence ;
- les structures et les acteurs sont professionnalisés.

3.5.6. Rôle des différents intervenants

- **Etat**

 - élaboration des textes et contrôle de leur application ;
 - appui à l'organisation et reconnaissance des différents mouvements associatifs ;
 - appui conseil, formation, information sensibilisation des différents acteurs ;
 - appui pour la réalisation de certaines infrastructures ;
 - appui à l'accès au crédit (politique de crédit).

- **Privés**

 - prise en charge progressive des tâches de production, d'approvisionnement, de commercialisation et de gestion ;
 - financement ou recherche de financement pour ces activités ;
 - représentation au niveau de toutes les instances de défense des intérêts de ses membres ;
 - Contribution à la formation de ses membres .

3.5.7. Projets prioritaires

- Etudes sur le renforcement des organisations socio-professionnelles du secteur de l'élevage et mise en œuvre des recommandations pertinentes ;

- Des appuis pour le démarrage du processus de privatisation;
- Un réseau de distribution efficace et des prestations de service de qualité pour l'amélioration des productions animales.

Spécifiques

- Amélioration de la couverture du pays en matière de distribution d'intrants et de prestation de services;

Les nombres de pharmacies, de dépôts et de cabinets/cliniques vétérinaires devraient être portés respectivement de 6 à 20, 10 à 30, 3 à 10

- Formation et renforcement des cadres employés par les structures privées.

3.6.3 Actions à mener

La privatisation de la profession vétérinaire est devenue une donnée incontournable. Toutes les actions prévues pour mener à bien le processus devraient être réalisées dans le court terme.

- Déterminer la répartition des tâches entre l'Etat et les privés;
- Définir les relations entre les divers intervenants;
- Consacrer la répartition des rôles et les relations par des textes législatifs et réglementaires appropriés;
- Mettre au point de documents opérationnels comprenant la planification des installations,nombre d'installations, couverture géographie du pays, mécanisme de financement des installations etc.
- Former des vétérinaires privés en gestion ;
- Accompagner les vétérinaires privés dans leur installation;
- Former des auxiliaires para-vétérinaires constituant le réseau de distribution de produits pour les pharmacies et les prestataires de soins de santé de base;
- Appuyer les organisations d'éleveurs vers la prise en considération des aspects techniques.

3.6.4 Stratégie

La stratégies repose essentiellement sur l'implication et la participation effective de tous les acteurs. L'Etat doit prendre des dispositions pour combattre la fraude ou la concurrence déloyale, notamment de la part des agents publics et favoriser la libre concurrence.

3.6.5 Résultats attendus

- Emergence d'un réseau de distribution d'intrants efficace, permanent et garantissant des produits de qualité et relativement bon marché;
- Prestations de services améliorées et accessibles au plus grand nombre l'éleveurs par une bonne couverture du pays en vétérinaires privées.

La peste des petits ruminants, devenue une entité bien individualisée et relativement fréquente, n'avait fait l'objet que d'interventions sporadiques malgré les pertes qu'elle entraîne. la vaccination entreprise avec un vaccin hétérogène peste bovine a été arrêtée pour des raisons techniques, en attendant la production d'un vaccin homologue par le laboratoire de Niamey.

Les maladies telluriques continuent à sévir sur le cheptel et en l'absence de toute intervention, elles causent des pertes importantes comme en témoignent les nombreux foyers recensés chaque année.

Les maladies parasitaires exercent toujours en l'absence d'un encadrement technique rapproché une pression permanente sur la productivité.

La clavelée , depuis les années 1990, est en terme de foyers , la maladie la plus importante après les maladies telluriques. Les demandes de vaccination justifiées par les importantes mortalités sont de plus en plus fréquentes.

La fréquence de zoonoses majeures comme la brucellose et la tuberculose mérite tout au moins un suivi des unités de production et de transformation. Ce suivi est inexistant à l'heure actuelle. Cependant, il revient aux services vétérinaires de veiller à la santé du consommateur.

L'insuffisance des connaissances épizootiologiques chez beaucoup d'autres maladies ont réduit les possibilités d'intervention ; ce sont : la cowdriose, la dermatose nodulaire, le complexe respiratoire des petits ruminants, la pathologie cameline, la pathologie des solipèdes, les maladies nutrionnelles dont les carences et les troubles liés aux déchets plastiques dans les centres urbains, la fièvre de la Vallée du Rift. Les indicateurs épidémiologiques de la trypanosomiase ne sont plus connus compte tenu de l'absence d'opérations de prospection et de suivi.

Quant à la peste bovine, elle a disparu depuis 1986 du pays. Le processus d'épidémiosurveillance, entrepris dans le cadre du PACE dans le souci de préserver cet important acquis mérité d'être poursuivi et renforcé.

3.7.2 Objectifs

Objectifs globaux

- augmentation de la productivité du cheptel débarrassé des maladies et corrélativement augmentation des revenus de l'éleveur ;
- Accès aux marchés en satisfaisant aux conditions internationales ;
- Amélioration de la santé publique par la livraison aux consommateurs de produits de bonne qualité hygiénique.

- Implication plus poussée des privés à travers les mandats sanitaires , l'approvisionnement en produits et installation en cabinet ou en clinique;
- Pérennisation des activités du réseau d'épidémio-surveillance;
- Coordination de la lutte contre la trypanosomiase avec les pays limitrophes.

3.7.5 Résultats attendus

- Eradication de la péripneumonie contagieuse bovine;
- Baisse de la fréquence des principales épizooties justiciables de la vaccination ;
- Réduction de l'impact des maladies sur la productivité;
- Obtention d'informations sanitaires utilisables par les décideurs;
- Amélioration des connaissances sur les principales maladies: incidence, impact, répartition géographique.

3.7.6 Rôle des différents intervenants

Etat

- Elaboration et contrôle de l'application des textes réglementaires, notamment de police sanitaire;
- Sensibilisation des éleveurs sur les objectifs des interventions;
- Mise en œuvre et financement des investissements et des activités de recherche;
- Récolte des données épidémiologiques.

Eleveurs

- Prise en charge totale des vaccinations;
- Respect du calendrier des traitements antiparasitaires.

Privés

- Exécution du mandat sanitaire et dispense de soins et traitement aux animaux;
- Financement des activités de santé animale;
- Approvisionnement des intrants vétérinaires et zootechniques.

3.7.7. Projets prioritaires

- Projet de campagne nationale mandatée de lutte contre la maladie de Newcastle;
- Projet de renforcement de la surveillance épidémiologique;
- Projet de réalisation de carte épidémiologique;
- Projet de réhabilitation de l'unité de production de vaccins;
- Projet de recherche sur la pathologie des petits ruminants;
- Projet de lutte contre la trypanosomiase dans les zones à glossines.
- Projet de lutte contre les maladies parasitaires du dromadaire.
- Projet de recherche sur la pathologie du dromadaire.

3.8.2. Objectifs

Généraux

- Contribuer à la sécurité alimentaire et à l'équilibre nutritionnel ;
- Favoriser l'émergence de systèmes de production écologiquement et économiquement viables ;
- Lutter contre la pauvreté ;

Spécifiques

- Accroître la production locale de lait et réduire les importations ;
- Assurer une meilleure intégration de la filière ;
- Améliorer les méthodes de conservation;
- Renforcer la position des femmes dans la filière lait ;
- Promouvoir l'entreprenariat du secteur rural ;
- Améliorer les revenus en milieu rural.

3.8.3 Actions à mener

A court et moyen terme

- Appuyer (prioritaire) à l'organisation des professionnels;
 - Appui institutionnel;
 - Formation des associations et groupements (spécialisation selon les différentes races d'animaux);
 - Création de centres spécialisés de formation de jeunes éleveurs;

- Développer une stratégie d'amélioration de l'alimentation des troupeaux laitiers :
 - Promouvoir la recherche sur les cultures fourragères irriguées et pluviales;
 - Favoriser la création des fermes laitières avec cultures fourragères irriguées;
 - Favoriser la création de boutiques privées d'intrants;
 - Privatiser les UAB (ou leur gestion).

- Rédynamiser les Centres de Multiplication de Bétail
 - Redéfinir les rôles et les missions des centres;
 - Promouvoir la création d'un réseau et des centres pilotes spécialisés dans l'élevage des races nationales ;

- Encourager la création d'unités industrielles de transformation :
 - Code des investissements ;
 - Politique de crédits ;
 - Politique fiscale de soutien de la production locale.

par jour, correspondant à un effectif de 15.000 vaches laitières de race Azawak de Toukounouss exploitant près de 2. 000 ha de périmètre irrigué.

2°) Ensuite, le second niveau d'adéquation (économique) s'établit selon le pouvoir d'achat du consommateur pour savoir le coût maximum auquel l'usine doit s'assujettir afin de fixer à son tour le prix d'achat au producteur. Ce dernier doit veiller à ce que ses coûts de production restent inférieurs à cette limite.

3°) Ces deux niveaux d'adéquation assurés, de préférence dans un cadre contractuel ou tout au moins organisationnel, prenant équitablement en compte les intérêts des acteurs de tous les segments de la filière, il importe que la filière ainsi composée soit protégée des influences externes, notamment celles dérivant des circuits de commercialisation des produits laitiers de longue conservation (poudre de lait, laits concentrés) ou celle des aides alimentaires en produits laitiers.

En fait là, il s'agit de tout un ensemble de mesures d'accompagnement à appréhender au niveau de la politique nationale de développement de la production laitière. Ces mesures sont d'autant plus nécessaires que plus de 80 % des activités de commercialisation et de transformation du lait et dérivés s'inscrive dans le contexte déroutant de l'économie informelle.

L'exemple mentionné ci-dessus a considéré essentiellement la production intensive de lait à partir de cultures fourragères irriguées. Le même schéma peut être reproduit à partir de zones de production concentrée à l'instar de la Station de Toukounous qui participe notablement au ravitaillement de SOLANI, avec bien évidemment des ratios différents de superficie et de productivité par tête.

De même, des fermes de production semi-intensives organisées dans les zones voisines d'une grosse agglomération peuvent être ciblées pour monter un schéma centré sur ces dernières. Il est même possible d'impliquer des groupements féminins dans un tel schéma comme cela est envisagé dans le cadre de la composante diversification du PSSA élaborée tout dernièrement (2000).

Cette composante a estimé qu'un objectif de 2000 litres de lait/jour pourrait être atteint par 5 groupements féminins opérant dans cinq villages d'un même canton, à raison de 50 femmes par groupement (250 femmes au total), 3 vaches laitières par femme (= 750 vaches laitières) et 3 litres par vache (= 2250 litres/jour).

Cette composante a également préparé un volet pilote d'application intégré de (Belleyara) dont l'objectif est de tester de nouveaux types d'exploitants dynamiques, motivés, maîtrisant les techniques de production, de gestion et de commercialisation, afin de préparer dès maintenant les agriculteurs et les éleveurs des prochaines décennies. Elle a choisi ses acteurs parmi les jeunes (une centaine) qu'elle envisage d'installer dans un périmètre irrigué de 150 ha à Balléyara . La justification de ce projet s'appuie sur le fait que la population nigérienne est en effet très jeune avec une majorité de sans emploi, acculée à l'exode rural et à l'immigration aventurière. Les statistiques nationales (1994) dénombrent 48% d'actifs inoccupés, soit 4.000.000 de personnes, et 28%, soit 2.400.000 élèves et étudiants pour lesquels les perspectives d'emploi sont des plus pessimistes aujourd'hui. Le lot de chômeurs compte déjà nombre de jeunes diplômés aux

Tableau : * IMPLANTATION D'UNE FILIERE LAIT CONTROLEE

Agglomérations	Objectif de Production contrôlée (litre)	Effectif correspondant Vaches laitières (têtes)	Système de transformation (UI, ML, Art.)	Système de production (SPI/SPEC/SSI/ST)
C. U. Niamey	100 000	40 000	2 U I – OLANI : 40 000 l - NIGERLAIT : 20 000 l 2 autres UI : 30 000 l 3 ML : 10 000 l	SPI SPEC
C. MARADI	40 000	15 000	1 UI : 20 000 3 ML : 20 000	SSI SPEC
ZINDER (Mirriah)	20 000	10 000	2 ML : 20 000	SSI
TAHOUA	20 000	10 000	1 UI 20 000	SPEC
DOSSO	10 000	4 000	1 ML 10 000	SPI-SSI
TILLABERI	5 000	2 000	1 ML	SPI
DIFFA	5 000	2 000	1 ML	SPEC
AGADEZ	5 000	2 000	1 ML ? 5 000	SPEC ? SPI ?
FILINGUE	5 000	2 000	1 ML 5 000	SPEC
TERA	5 000	2 000	1 ML 5 000	SSSI
DOUTCHI	5 000	2 000	1 ML 5 000	SSI-S
KONNI	5 000	2 000	1 ML 5 000	SSI-SPI
TESSAOUA	5 000	2 000	1 ML 5 000	SSI-SPEC
SAY	2 000	1 000	Art	SPI
OUALLAM	2 000	1 000	Art	SSS
BIRNI	2 000	1 000	Art	SPI-SSI
GAYA	2 000	1 000	Art	SPI-SSI
LOGA	1 000	5 00	Art	SSI
BOUZA	1 000	5 00	Art	SSI
KEITA	1 000	5 00	Art	SSI
ILLELA	1 000	5 00	Art	SSI
TCHINTA BA	2 000	1 000	Art	SPEC
GUIDAN ROUM	2 000	1 000	Art	SSI
AGUIE	2 000	1 000	Art	SSI
MADAROUNFA	2 000	1 000	Art	SPI-SSI
MAYAYI	2 000	1 000	Art	SPEC
DAKORO	2 000	1 000	Art	SPEC
TANOUT	2 000	1 000	Art	SPEC
GOURE	2 000	1 000	Art	SPEC
MATAMEYE	5 000	2 000	Art	SSI
MAGARIA	5 000	2 000	Art	SSI
NGUIGMI	2 000	1 000	Art	SPEC
MAINE	2 000	1 000	Art	SPEC
TOTAL	**272 000**	**115 000**	-	-
* Autres Villages			PM	PM
* Hameaux et Camp.			PM	PM
* Non intégrés au Contrôle Filière lait mais concernés par les actions diffuses d'appui à l'élevage				

concluants (cas du bourgou) reste encore marginal dans nos systèmes de production. Bien d'autres problèmes restent sans solution ;

- **Au niveau du potentiel génétique :** les races locales sont bien adaptées au milieu et certaines ont acquis leurs titres de noblesse (Azawak et Chèvre rousse) par le travail de sélection entrepris à leur niveau. C'est dire que les résultats peuvent être encore meilleurs.

Or, le niveau de la consommation de proteïnes d'origine animale baisse vertigineusement : pour la viande par exemple, il était de 18 – 22 Kg/an/habitant avant la sécheresse de 1972 ; il serait inférieur à 11 Kg actuellement alors que les besoins minimums estimés par la FAO sont de 22 Kg/an/personne.

Le croît démographique actuel ne laisse entrevoir aucune amélioration de ces ratios alimentaires.

Seule la recherche zootechnique peut permettre à terme, par des résultats substantiels qu'elle est susceptible d'atteindre, d'atténuer ou même de renverser ces tendances au regard des atouts dont disposent le pays.

Il existe déjà un programme national de recherche agronomique, (y compris la recherche zootechnique et vétérinaire) avec un plan de développement à court et à moyen terme.

Ces plans prennent en compte les problèmes de l'élevage. Toutefois, les difficultés subsistent quant à leur mise en œuvre du fait de l'arrêt du financement de la Banque Mondiale et de la reduction des possibilités de prise en charge par l'Etat.

3.9.2 Objectifs

Généraux

- Améliorer la sécurité alimentaire durable ;
- Lutter contre la pauvreté .

Spécifiques

- Contribuer à l'amélioration de la productivité de nos systèmes d'élevage ;
- Soutenir les filières de production animale et améliorer leur compétitivité ;
- Renforcer le potentiel de recherche zootechnique ;

3.9.3 Actions à mener

- Mobiliser des financements pour la mise en œuvre du PNRA ;
- Promouvoir des systèmes de production porteurs ;
- Rechercher l'extériorisation des potentialités génétiques de nos races locales ;
- Introduire des races nouvelles dans un cadre contrôlé par les services de recherche ;
- Contribuer au développement de l'insémination artificielle ;
- Promouvoir le développement des cultures fourragères.

3.10.Programme de promotion de l'élevage non conventionnel

3.10.1. Justification

La faune sauvage est une ressource naturelle, qui si elle est bien gérée, peut jouer un rôle important dans le processus de la recherche de l'autosuffisance alimentaire et la lutte contre la pauvreté, notamment par l'apport des protéines de qualité aux populations en complément de ce que le bétail apporte et de devises à travers le tourisme cynégétique et de vision. En plus la faune est utilisée dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, de la recherche et de la surveillance de la qualité de l'environnemennt.

Mais l'analyse de l'état actuel du potentiel faunique nigérien revèle un déclin général des effectifs et même dans bien des cas, une raréfaction voire la disparition totale de certaines espèces du territoire national.

Cependant, malgré ce constat de réelle menace qui pèse sur lui, ce patrimoine national renferme encore 150 espèces de mammifères, environ 400 espèces d'oiseaux et au moins 150 espèces de reptiles ou amphibiens qui peuvent faire l'objet de valorisation.

Parmi ces espèces certaines offrent des perspectives intéressantes en matière d'élevage en captivité (autruche, outardes, fracolins, crocodile du Nil, tortues, gazelles). Il serait donc utile d'étudier la possibilité de les mettre en valeur en s'appuyant sur les principes et exigences d'une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables. L'élevage en captivité ou en ranche de plusieurs de ces espèces, du reste autorisé par la législation nigérienne, est aujourd'hui maîtrisé dans de nombreux pays à travers le monde. Donc bien de technologies peuvent être importées si elles sont applicables au contexte nigérien. Il convient seulement de prendre la bonne option et les mesures qui sont préconisées pour l'élevage de chaque espèce.

3.10.2.Objectifs

Généraux

- valoriser le potentiel faunique national;
- améliorer la contribution de la faune sauvage à l'autosuffisance alimentaire et à la lutte contre la pauvreté.

Spécifiques

- promouvoir la conservation *ex situ* des espèces menacées de disparition;
- améliorer la diversité biologique;
- augmenter la contribution de la faune à la formation du PIB.

3.11. PROGRAMME D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR RELANCE DE L'ELEVAGE AU NIGER ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

3.11.1. Composante mecanisme de mise en œuvre

La mise en œuvre du plan d'action devra reposer sur un cadre institutionnel approprié jouissant de véritables mécanismes de concertation, de coordination, de suivi et d'évaluation des différents programmes et projets prioritaires. Il sera donc l'instrument pour assurer la coordination efficiente entre les principaux partenaires impliqués (Etat, Bailleurs de Fonds, Société Civile) et permettre une décentralisation des activités.

Niveau National

- Un comité de pilotage sera chargé de l'orientation des programmes et projets prioritaires au niveau d'un cadre de concertation, de coordination des politiques
- Une structure chargée de la coordination des études, la centralisation et la diffusion des informations, l'organisation de la concertation entre les acteurs, le suivi et l'évaluation des programmes et projets prioritaires.

Niveau Régional

Un comité sera créé par région pour assurer la mission d'orientation dans la mise en œuvre du plan d'actions.
Les structures déconsentrés du MRA assureront les missions dévolues à la structure de coordination.

3.11.2. Composante mesures d'accompagnement

Ces mesures concerneront la formation des acteurs, le financement de l'élevage, le suivi-évaluation du plan d'action.

La formation

Comme on le sait, le manque d'instruction de l'écrasante majorité des adultes et des jeunes de plus de 15 ans constitue un obstacle à tout changement économique radical et affecte la productivité du monde du travail. L'instruction et la formation sont donc des facteurs essentiels au développement. Cette mesure d'accompagnement concernera tous les opérateurs du secteur, mais aussi le personnel d'encadrement public et privé.

Les éleveurs traditionnels, pratiquement analphabètes, bénéficieront dans tous les projets de programme de formation pour leur permettre d'améliorer le rendement de leur travail. Il s'agira de programme d'alphabétisation fonctionnelle dans la conduite du troupeau, la gestion des pâturages, la santé animale, etc.

Renforcement de la coopération sous-régionale

Le Niger participe à plusieurs organisations d'intégration sous-régionale. Or, pour le Niger l'élevage étant un facteur important de cette intégration, des dispositions doivent être prises pour tirer le maximum de profits de cette appartenance à ces organisations par l'application des décisions prises lors de leurs instances.

Suivi et évaluation

Le suivi / évaluation fera l'objet d'un autre document qui sera élaboré au moment de la préparation de la mise en œuvre.

Résultat attendus : la mise en œuvre du PA a contribué efficacement à la lutte contre la pauvreté la SA est accrue et l'AA renforcée la GRN est rationalisée et l'harmonie entre les différents systèmes de production réalisée les P A sont accrues et leurs exportations développées les importations des pdts animaux sont réduites	contribution de l'élevage au budget des ménages part de l'élevage au PIB niveau de consommation des produits animaux cofo opérationnelle nombre de PGT niveau d'intégration des productions agro-sylvo – pastorales superficies aménagées nombre d'exploitations intensive niveau d'exportation et d'importation des produits animaux	Rapports MP/ONG/ collectivités /MRA/ MDA/ MHE/LCD MF/ MC PA DSRP	idem
Activités : -adoption du PA par l' Assemble National Création des structures de mise en œuvre Mise en œuvre du PA	Texte d'adoption du PA Structures opérationnelles Chronogrammes d'activités des structures de mise en œuvre Financement acquis Activités démarrées	Rapport session AN Textes de de création des structures , programmes et rapport d'activité Convention de financement	idem